

UNIS POUR LA VIE

COURS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Paulin Bédard

Pasteur

Ils deviendront une seule chair

Genèse 2:24

Unis pour la vie

Cours de préparation au mariage

Paulin Bédard © 2005

Église chrétienne réformée de Beauce
C.P. 402
Ville St-Georges, Québec
Canada G5Y 5C8

www.ecrb.org

paulin.bedard@globetrotter.net

(418) 226-4963

SOMMAIRE

Introduction	2
1. L'institution du mariage	3
2. Marchons-nous dans la bonne direction?	8
3. Les vœux ou les promesses de l'alliance conjugale	13
4. Mieux connaître nos parents, nos familles, notre enfance	19
5. Mieux se connaître pour mieux bâtir ensemble	25
6. L'amour conjugal	31
7. Les rôles et responsabilités de chacun des époux	39
8. La communication	45
9. La résolution des conflits et le pardon	52
10. La sexualité	59
11. Les enfants et l'éducation	70
12. Notre service chrétien	78
13. Le travail et le repos	83
14. Les finances	88
15. Les parents et les beaux-parents	94
16. La célébration du mariage	99
17. La lune de miel	104
18. Retour sur nos premiers mois de mariage	106
19. Situations particulières (complément de la leçon 4)	111

Annexes:

1. Test de personnalité	leçon 5
2. Exemple d'une liturgie du mariage	leçon 5
3. La contraception	leçon 11
4. Exemple de vœux lors du baptême d'un enfant	leçon 11
5. Exemple de déroulement de la cérémonie	leçon 16
6. Budget de l'An 1	leçon 14
7. Extraits du Code civil du Québec	leçon 16

INTRODUCTION

Ce cours est destiné à vous qui formez le beau projet de vous marier dans le Seigneur ou qui vous fréquentez sérieusement et voulez réfléchir ensemble au mariage. Le contenu de ce cours vous aidera à discerner la volonté de Dieu pour votre vie et vous préparera à la joie et aux responsabilités d'une vie conjugale bénie par le Seigneur.

Après votre profession de foi, le mariage est l'un des engagements les plus importants que vous puissiez prendre durant votre vie. Il est donc essentiel de réfléchir aux implications du mariage. Nous discuterons pendant environ dix-huit rencontres des divers aspects du mariage, à raison d'une leçon par rencontre, sauf exception pour quelques leçons plus longues ou plus courtes. Il est important de vous engager à participer régulièrement à ces rencontres et de bien vous y préparer pour pouvoir en profiter au maximum.

Avant chaque rencontre, vous devrez d'abord répondre chacun pour vous-mêmes aux questions proposées dans la leçon, après quoi vous discuterez tous les deux ensemble de vos réponses. Les rencontres ensemble nous permettront ensuite de revenir sur vos réponses, de discuter de vos interrogations et d'ajouter au besoin des éléments de réflexion. Sachons garder confidentiel ce qui doit l'être; soyons sensibles les uns aux autres dans ce domaine. Par ailleurs, pour que ces rencontres puissent porter fruit, l'honnêteté sans compromis entre nous est essentielle. Celui qui donne ce cours ne vit pas un mariage parfait et ceux qui souhaitent se marier ne devraient pas non plus penser qu'il faut avoir atteint une vie parfaite ou des conditions idéales pour pouvoir se marier. C'est uniquement par la grâce de Dieu que nous pouvons vivre comme chrétiens et nous engager dans la vie conjugale au service du Seigneur.

Veillez noter que le vocabulaire utilisé dans ce cours pour désigner l'homme et la femme ("partenaire", "futur conjoint", "fiancé" ou "fiancée", "futur époux" ou "future épouse", etc.) ne s'applique pas nécessairement à votre situation particulière et ne présume pas du degré de progression de votre relation.

Pour les pasteurs qui se serviront de ce cours, ils ont toute liberté de l'adapter au besoin. S'ils estiment que ce cours est trop élaboré pour leur usage, ils pourront choisir les leçons ou les questions qui leur conviennent. Ils pourront par ailleurs compléter le matériel présenté ici par des ajouts appropriés ou des leçons supplémentaires pour des situations spécifiques qu'ils pourront rencontrer, par exemple pour des personnes veuves, divorcées ou ayant déjà des enfants, ou encore des mariages interculturels (voir leçon 19). La matière présentée ici aborde peu les besoins particuliers de ces personnes, mais se veut un cours général pour les jeunes adultes.

Je suis reconnaissant d'avoir pu m'inspirer du document *Ils deviendront une seule chair* du pasteur Mario Veilleux, du cours du pasteur Andrew J. Pol, des livres *Married for Good* de R. Paul Stevens, *Three To Get Ready* de Howard A. Eyrich et *Marriage in Honor* de W.G. de Vries, ainsi que du livret *Mari et femme, les desseins de Dieu pour la famille*. Diverses autres sources secondaires m'ont également été utiles dans l'élaboration de ce cours. J'ai aussi grandement profité des suggestions judicieuses et du travail de révision de mon épouse Claire, femme d'immense valeur et précieux cadeau que le Seigneur m'a donné. Je remercie enfin mon collègue Mario Veilleux qui a bien voulu relire attentivement le manuscrit et qui a suggéré plusieurs corrections.

Ma prière est que ce matériel serve à la gloire de Dieu et contribue, par sa grâce, à fonder des mariages et des familles solides dans la foi, au service du Seigneur Jésus-Christ et pour la construction de son Église.

*Paulin Bédard
Pasteur
Église chrétienne réformée de Beauce
Mai 2005*

1. L'INSTITUTION DU MARIAGE

“C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.” (Genèse 2:24).

Pourquoi se préparer au mariage?

1. Quelles sont vos attentes par rapport à ce cours?
2. Que pensez-vous du commentaire suivant: “Je ne vois pas pourquoi je devrais me marier. Qu'est-ce qu'un contrat peut changer à notre amour et à notre union?”

Le mariage est une alliance

Le mariage est une alliance pour la vie conclue solennellement devant Dieu, par laquelle un homme et une femme se mettent d'accord pour s'appartenir mutuellement aussi longtemps qu'ils vivront tous les deux.

3. Pourquoi le mariage est-il appelé une alliance? Malachie 2:14.
4. Quel est le fondement du mariage? Comment doit-on le poser? Y a-t-il plusieurs façons?
5. Pourquoi le mariage est-il la plus grande source de liberté pour le couple et non pas une sorte de carcan qui nous emprisonne?
6. Puisque le mariage est une alliance, comment évaluera-t-on s'il a réussi ou s'il a échoué?

Il n'est pas bon

7. Lire Genèse 2:18-25. Quel est le problème de l'homme? (v. 18).

8. Peut-on dire qu'il n'est pas bon que l'homme demeure célibataire?

9. Comment savez-vous que vous n'avez pas le don du célibat?

10. Quelle est la solution de Dieu au problème de l'homme? (v. 18).

Une aide semblable

11. Qu'est-ce qu'une "aide" et que signifie "vis-à-vis"? (v. 18).

12. En quoi l'homme et la femme sont-ils à la fois semblables et différents?

13. Que signifie "os de mes os et chair de ma chair"? (v. 23).

14. Pourquoi l'homme a-t-il été créé? Pourquoi la femme a-t-elle été créée? Gen. 1:27-28; Gen. 2:18; 1 Cor. 11:9.

Les plans de l'Architecte

Dès le commencement du monde, Dieu créa l'homme et la femme et institua le mariage comme un cadeau donné à l'humanité. En sage Architecte, il a dévoilé ses plans pour la construction de la maison. Genèse 2:24 résume le projet du Créateur avec ses trois mots clés: *quitter, s'attacher, devenir une seule chair.*

Quitter

Quitter son père et sa mère signifie plus que quitter la maison physiquement. "Quitter" signifie que nous ne nous considérons plus premièrement comme l'enfant de nos parents, mais plutôt comme le complément de notre conjoint. Nous devons bien sûr continuer à respecter nos parents et à apprécier la contribution qu'ils peuvent apporter à notre mariage. Mais nous devons les quitter dans le sens où notre relation principale n'est plus avec eux. Cela implique que nous ne sommes plus obligés de nous soumettre à leurs décisions. Notre relation principale est maintenant avec notre conjoint: une nouvelle famille vient d'être fondée. Toute décision impliquant cette famille doit être prise par le nouveau couple.

15. Est-ce qu'Adam a dû quitter père et mère? À qui s'adresse alors le verset 24?
16. Pourquoi Dieu demande-t-il à l'homme et non à la femme de "quitter" et de "s'attacher"?
17. D'après vous, que devez-vous encore quitter ou abandonner pour vous marier?
18. Que risque-t-il de se produire si l'on ne s'est pas réellement détaché de ses parents?

S'attacher

Dieu appelle le mari et la femme à une association exclusive de fidélité, et cela pour la vie. Autrement dit, le mariage est une union mutuelle, permanente et exclusive (s'attacher signifie souder, coller). S'attacher implique que notre mariage a priorité sur toute autre relation, sauf notre relation personnelle avec le Seigneur. Pratiquement, cela signifie que nous devons passer du temps profitable à entretenir et stimuler notre relation et ne pas permettre aux priorités secondaires d'empiéter sur notre vie de couple.

19. Qu'impliquent les mots "s'attacher à sa femme"? (v. 24).

20. Dans votre relation, comment votre amitié l'un envers l'autre est-elle unique, incomparable et différente de toute autre relation?

21. De quelle manière un manque d'attachement l'un à l'autre pourrait-il se manifester?

Devenir une seule chair

Devenir une seule chair signifie plus que l'union physique. Cela implique que deux personnes partagent tout ce qu'elles sont et tout ce qu'elles ont: leurs joies, leurs sentiments les plus intimes, leurs souffrances, leurs espoirs, leurs craintes, leurs réussites, leurs échecs, leurs corps, leurs biens matériels, leurs pensées, etc. Deux personnes deviennent unies de corps, d'âme et d'esprit tout en demeurant bel et bien deux personnes distinctes. Devenir un seul être implique que l'épouse et l'époux apprennent pendant toute la vie à se soutenir mutuellement, à tout partager ensemble et à satisfaire les besoins sexuels de l'autre. Il faut être bien conscient que notre société cherche souvent à détruire ce modèle divin de l'alliance conjugal.

22. Considérant que le dessein de Dieu pour le couple en Genèse 2 est le modèle de l'alliance, pourquoi est-il impossible que les *deux* qui sont devenus *un* redeviennent *deux*?

23. Adam et Ève étaient nus et sans honte l'un devant l'autre (v. 25). Pourquoi une telle relation d'intimité ne serait-elle pas convenable avec une autre personne que son époux/épouse?

24. Dans quels aspects de vos vies expérimentez-vous déjà une communion profonde et qu'est-ce que le mariage changera à votre relation?

Le modèle de l'alliance de Dieu avec son peuple

Le thème central de la Bible est l'alliance que Dieu établit avec son peuple. Tout au long de la Bible, cette alliance est résumée et répétée par la formule: *Vous serez mon peuple et je serai votre Dieu*, à laquelle le peuple de Dieu répond: *Nous n'aurons pas d'autres dieux que toi*. La Bible est donc l'histoire des relations d'amour entre Dieu et son peuple où chacun est tout pour l'autre. Cette alliance entre Dieu et son peuple est souvent comparée au mariage humain (Osée 2; Ésaïe 54:4-8; Ézéchiel 16; 2 Cor. 11:2; Apoc. 21:2,9; 22:17; etc.), ce qui nous permet de mieux comprendre de quelle manière Dieu veut être en relation avec nous, son peuple. En retour, le projet que Dieu a voulu pour le mariage humain se comprend à la lumière de la relation que Dieu entretient avec son peuple. La vie conjugale d'un homme et d'une femme a pour source et modèle l'alliance divine qui nous rendra capables de vivre notre mariage à la ressemblance de Dieu. Étant donné notre état corrompu, nous avons besoin de la grâce et de l'amour de Dieu; nous avons besoin de vivre en alliance avec Dieu pour recevoir à nouveau le cadeau de vivre notre alliance conjugale comme Dieu le veut.

25. Quelles sont les ressemblances et les différences entre l'alliance de Dieu avec son peuple et l'alliance conjugale?

26. Quelles sont les qualités de Dieu en tant qu'Époux?

27. Comment cette comparaison peut-elle éclairer votre future vie conjugale?

2. MARCHONS-NOUS DANS LA BONNE DIRECTION?

“Éternel, fais-moi entendre dès le matin ta bienveillance! Car je me confie en toi. Fais-moi connaître le chemin où je dois marcher! Car j’élève à toi mon âme.” (Psaume 143:8).

“Aplanis la route par où tu passes, et que toutes tes voies soient bien assurées.” (Prov. 4:26).

Discerner la volonté du Seigneur

Si la Bible nous fait connaître le plan de Dieu dans son ensemble, elle ne nous révèle toutefois pas les détails de sa volonté, par exemple la personne que nous devrions marier ou le moment qui convient pour prendre cet engagement. Le Seigneur nous laisse ainsi une grande liberté que nous devons exercer de manière sage et responsable. Il nous appelle à discerner sa volonté à la lumière de sa Parole et à rechercher sa direction pour nos vies dans la prière. Le temps des fréquentations nous est donné pour mieux nous connaître, grandir dans l’appréciation l’un de l’autre et voir si, en unissant nos vies, nous pouvons mieux servir le Seigneur. Se marier est une décision importante qui ne peut pas être prise à la légère. C’est pourquoi avant de prendre cet engagement, nous devrions examiner les raisons qui nous motivent à nous marier, écouter l’avis de nos parents et de nos proches, considérer notre degré de maturité et voir de quelle manière grandit notre amour l’un pour l’autre. Il est bien entendu qu’aucune personne n’est parfaite et qu’il serait illusoire d’espérer atteindre la situation idéale avant de se marier. Nous sommes tous des pécheurs qui avons besoin de la grâce de Dieu pour vivre et grandir comme époux chrétiens. Il est toutefois de mise d’évaluer si nous marchons dans la bonne direction et d’apporter au besoin des correctifs ou des améliorations à notre relation.

Les buts du mariage

1. D’après vous, quels sont les buts du mariage?

2. Mentionnez des bonnes raisons et des mauvaises raisons qui peuvent motiver des gens à vouloir se marier.

Notre engagement chrétien et notre vie spirituelle

3. Votre ami/e de coeur est-il/elle un/e chrétien/ne engagé/e?

4. Quel est le degré d’harmonie doctrinale et spirituelle entre vous?

5. Développez-vous ensemble votre relation avec le Seigneur? De quelle manière?

6. Comment prévoyez-vous vous aider à grandir spirituellement une fois mariés?

7. Avez-vous une paix intérieure concernant votre relation?

Mon partenaire et moi

8. Votre partenaire est-il/elle conciliant/e ou devez-vous toujours céder à sa volonté?

9. A-t-il/elle des paroles encourageantes ou sans cesse des critiques à votre égard?

10. Vous fait-il/elle confiance ou est-il/elle soupçonneux/se et excessivement jaloux/se?

11. Fait-il/elle preuve de douceur, de maîtrise de soi? Est-il/elle ivrogne, violent/e, dépensier/ière?

12. Quelle est son attitude vis-à-vis l'argent, la gestion, le travail (rémunéré ou maman à la maison)? Est-il/elle prêt/e à prendre ses responsabilités ou trouve-t-il/elle des excuses pour les fuir?

13. Y a-t-il des secrets qui seraient importants de dévoiler à votre partenaire avant de vous marier?

Nos parents

14. Vos parents approuvent-ils votre projet de mariage?

15. S'ils n'approuvent pas, ont-ils des raisons fondées, bibliques ou pratiques, ou leurs raisons sont-elles non fondées?

Notre amour l'un pour l'autre

16. Êtes-vous capables de partager ensemble? Avez-vous un sens de camaraderie?

17. Vous connaissez-vous depuis suffisamment longtemps? Vous intéressez-vous aux goûts, aux idées, au travail de l'autre? Parlez-vous spontanément des divers sujets de la vie humaine?

18. Votre respect et votre estime l'un pour l'autre augmente-t-il à mesure que vous vous connaissez mieux, ou diminue-t-il? Expliquez votre réponse.

19. La dimension physique de votre relation est-elle équilibrée par rapport à l'ensemble?

20. Est-ce que votre amour est un amour qui se donne et qui grandit? Quels fruits de l'amour chrétien voyez-vous se développer?

21. Votre relation vous donne-t-elle des forces nouvelles qui vous aident à faire face à la vie, ou bien est-ce que le temps que vous passez ensemble vous vide sur le plan émotif?

22. Êtes-vous capables de vous pardonner l'un l'autre?

23. Acceptez-vous les habitudes et les faiblesses de votre partenaire? Donnez des exemples.

24. Comment réagissez-vous devant les péchés de l'autre?

25. Êtes-vous capables de vous parler avec douceur et dans la vérité de ce que vous avez de la difficulté à accepter ou évitez-vous d'aborder des sujets délicats?

26. Pourquoi pensez-vous que vous êtes vraiment fait l'un pour l'autre?

Notre degré de maturité

27. Voyons-nous la vie comme elle est vraiment ou avons-nous tendance à être plutôt rêveurs et à fuir la réalité?

28. Notre perception des autres et de nous-mêmes est-elle assez juste?

29. Sommes-nous capables de nous adapter aux diverses circonstances?

30. Sommes-nous capables de contrôler nos émotions?

31. Sommes-nous exercés à discerner le bien et le mal?

32. Cherchons-nous à mettre en pratique la Parole de Dieu et pouvons-nous aller en profondeur dans la Parole?

3. LES VOEUX OU LES PROMESSES DE L'ALLIANCE CONJUGALE

*“L'Éternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse.” (Malachie 2:14).
“J'accomplirai mes vœux envers l'Éternel en présence de tout son peuple.” (Psaume 116:14).*

Les vœux

L'alliance conjugale est l'accord personnel par lequel un homme et une femme se lient et s'attachent librement l'un à l'autre pour la vie entière. Cette alliance est établie par des promesses ou des vœux prononcés publiquement devant Dieu. Tout comme Dieu a fait des promesses à son peuple avec qui il a établi son alliance, de même l'alliance conjugale est fondée sur les promesses de chacun des conjoints, à la différence que Dieu est témoin entre l'homme et la femme qui prononcent des vœux et s'unissent par alliance (Mal. 2:14). L'alliance est certes plus étendue que ces promesses, mais sans ces promesses, il n'existe pas d'alliance.

Un vœu est une promesse solennelle faite à Dieu. C'est une forme de serment par lequel nous prenons Dieu à témoin de nos promesses. Nous acceptons ainsi qu'il nous tienne responsables de la promesse que nous lui faisons. Les vœux de mariage ne sont pas simplement “échangés entre les époux”. Les époux s'adressent d'abord à Dieu lorsqu'ils prononcent leurs vœux, et non pas l'un à l'autre. Bien sûr, l'autre est impliqué dans les promesses que nous faisons, mais c'est avant tout à Dieu que nous promettons de nous aimer pour la vie. Dans la Bible, un vœu est toujours une promesse faite à Dieu. “Lorsque tu fais un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir.” (Eccl. 5:3). “Faites des vœux à l'Éternel, votre Dieu, et accomplissez-les!” (Ps. 76:12). C'est ce qui donne aux vœux conjugaux toute leur force et tout leur sérieux. (Voir la *Confession de foi de Westminster*, articles XXII,1-7).

Le marié:

Je déclare devant le Seigneur et en présence de ces témoins que je prends _____ pour épouse et femme légitime. Je promets de l'aimer et de la guider fidèlement, de la garder et de vivre avec elle dans la sainteté, selon la Parole de Dieu. Je promets de ne jamais l'abandonner, mais de lui être toujours fidèle, dans les bons et les mauvais jours, dans la richesse et la pauvreté, dans la santé et la maladie, aussi longtemps que nous vivrons tous les deux.

La mariée:

Je déclare devant le Seigneur et en présence de ces témoins que je prends _____ pour époux et mari légitime. Je promets de l'aimer et de lui être soumise, de l'aider et de vivre avec lui dans la sainteté, selon la Parole de Dieu. Je promets de ne jamais l'abandonner, mais de lui être toujours fidèle, dans les bons et les mauvais jours, dans la richesse et la pauvreté, dans la santé et la maladie, aussi longtemps que nous vivrons tous les deux.

Je déclare devant le Seigneur et en présence de ces témoins - une alliance magnifique

Nous accordons souvent trop peu d'importance aux paroles. Pourtant, pour Dieu, la parole est très importante, autant la sienne que la nôtre. La Bible considère la personne comme un être uni, à la fois corps, âme et esprit. Quand je prends mon mari/ma femme dans mes bras, j'embrasse sa personne. Quand je parle, c'est ma personne qui parle et qui se fait connaître. Si je ne tiens pas parole, c'est ma personne qui ne tient pas parole. Il en est de même de la personne et de la parole de Dieu (2 Cor. 1:17-20; Hébr 6:13-20). Un vœu est irréversible. Lorsque Dieu fait une promesse, nous nous attendons à ce qu'il tienne parole, et c'est bien ce qu'il fait. Il s'attend aussi à ce que nous tenions parole. Il est témoin des promesses que nous lui faisons, y compris celles qui établissent l'alliance conjugale (Prov. 2:16-17; Mal. 2:14).

1. Pourquoi est-il si important de ne pas prononcer des vœux à la légère, mais de bien y réfléchir auparavant? Deut. 23:22-24; Ps. 76:12; Prov. 20:25; Eccl. 5:1-6.

2. Pourquoi est-il nécessaire de prononcer des vœux publics pour se marier?

3. Comment les vœux que vous prononcerez pourront-ils vous aider dans votre mariage?

4. Qu'est-ce que je détruis lorsque je cesse d'aimer quelqu'un que j'ai promis d'aimer jusqu'à ce que la mort nous sépare? Lév. 19:12; Prov. 2:10-22; Mal. 2:13-16.

Je prends _____ pour mari / pour femme - une alliance exclusive

L'alliance conjugale est un choix exclusif, tout comme le choix de Dieu dans l'alliance qu'il a conclue avec son peuple (2 Sam. 7:23; Deut. 7:7-9). Chaque partenaire de l'alliance a besoin de savoir que parmi tous les partenaires possibles, il/elle a été choisi/e. Tout comme Dieu a souvent redit à son peuple "tu es celui que j'ai choisi", nous avons également besoin d'exprimer quotidiennement ce choix à notre époux/épouse pour vivre et développer l'alliance. Une alliance est toujours une relation "moi-toi" et jamais "moi-chose". "Je suis ton mari, tu es ma femme"; "je suis ta femme, tu es mon mari". De la même façon, l'alliance de Dieu avec son peuple est relationnelle: "Je serai ton Dieu et tu seras mon peuple".

5. Que signifie selon vous l'exclusivité? Proverbes 5 (surtout les versets 15-18); Cantique 6:3.

6. Qu'arrive-t-il si cette exclusivité n'est pas respectée?

7. Pourquoi avez-vous besoin de savoir que vous avez été choisi/e de préférence à tous les autres?

8. La relation “moi-toi” est importante (“je suis le fils ou la fille de...”, “le frère ou la soeur de...”). Que signifie pour vous cette future relation “je suis le mari de..., la femme de...”?

Je promets de l'aimer - une alliance entière

Un vrai mariage existe lorsque deux personnes s'accordent pour s'appartenir l'un à l'autre sur tous les plans: social, émotionnel, spirituel, sexuel et légal. Mais c'est avant tout le coeur qui doit être engagé tout entier l'un envers l'autre. Les époux sont appelés à s'aimer l'un l'autre comme le Christ nous a aimés et s'est donné pour nous. Cet amour des époux, nourri par l'amour même de Dieu, donnera force et vitalité à tous les aspects de leur relation.

9. Qu'est-ce que l'amour entre les époux?
10. Ce type d'amour commence-t-il déjà à se manifester dans votre relation? De quelle façon?
11. Que signifie se donner entièrement? Êtes-vous prêts à vous donner l'un à l'autre?
12. L'amour est-il d'abord une question de sentiments ou de volonté? Est-il correct de dire “Je ne t'aime plus” après avoir prononcé les voeux du mariage?

De la guider fidèlement et de la garder / de lui être soumise et de l'aider - une alliance harmonieuse

Les voeux du mari et de l'épouse diffèrent au niveau des rôles de chacun, car le Seigneur leur adresse des appels distincts et leur confie des responsabilités différentes. Contrairement à ce que beaucoup croient aujourd'hui, ces rôles et responsabilités ne sont pas interchangeables ni le simple reflet d'une culture ou d'une époque donnée, car ils découlent de l'ordre établi par Dieu dans sa création. L'homme et la femme doivent ainsi accepter d'assumer dans leur foyer le rôle propre à chacun, avec les défis et les exigences que cela peut comporter. Ils auront besoin de rechercher la force du Seigneur qui leur permettra d'accomplir dans l'unité et la complémentarité la mission que Dieu leur a confiée ensemble.

13. Quelles sont les responsabilités de l'époux? Que signifient-elles? Éph. 5:22-28.

14. Quelles sont les responsabilités de l'épouse? Que signifient-elles? Éph. 5:22-28.

15. Ces responsabilités sont-elles un défi pour vous? De quelle façon?

De vivre avec lui/elle dans la sainteté, selon la Parole de Dieu - une alliance sacrée

La Bible dit que le mariage est un don de Dieu à la société. Il accorde les bienfaits de l'alliance à ceux qui ont fait une alliance conjugale et qui en acceptent les obligations. Lors de la célébration du mariage chrétien, l'homme et la femme qui se marient doivent faire la promesse de vivre selon la Parole de Dieu. Ils s'engagent ainsi à rester à l'écoute du Seigneur et à vivre ensemble dans l'obéissance à ses commandements, en comptant à chaque jour sur les riches promesses de sa grâce en Jésus-Christ. C'est ainsi qu'avec l'aide du Seigneur ils acceptent les obligations de l'alliance conjugale telle qu'instituée par Dieu.

16. Dieu accorde-t-il le don du mariage à tous les humains ou seulement aux chrétiens?

17. Qu'est-ce qui fait du mariage une alliance sacrée, sans pour autant être un sacrement?
Malachie 2:14; Matt. 19:6; Éphés. 5:31-32.

18. Pourquoi la Bible interdit-elle à un chrétien de marier une non-chrétienne, et vice-versa?
Exode 23:32-33; Deut. 7:1-4; 1 Cor. 7:39; 2 Cor. 6:14-18.

19. Quelle place accordez-vous actuellement à la Parole de Dieu individuellement et ensemble dans votre relation, et quelle place entendez-vous lui accorder une fois mariés?

***De ne jamais l'abandonner, mais de lui être toujours fidèle,
Dans les bons et les mauvais jours, dans la richesse et la pauvreté, dans la santé et la maladie,
aussi longtemps que nous vivrons tous les deux - une alliance indissoluble***

Les promesses de l'alliance sont difficiles à tenir. Et c'est précisément cela qui donne au mariage un fondement solide. On ne peut pas garantir à quelqu'un la joie ou le bonheur continu. Mais ce que nous pouvons et devons promettre devant Dieu, c'est qu'aucune circonstance ne viendra rompre le lien. Les promesses de l'alliance sont très réalistes et tiennent compte que, tôt ou tard, les époux traverseront des "mauvais jours". Ce sont précisément ces jours qui dévoileront jusqu'à quel point nous sommes fidèles à nos promesses. Je me lie moi-même pour la vie. J'ai choisi. Désormais, mon but sera, non pas de chercher quelqu'un qui me plaira, mais de plaire à celui/celle que j'ai choisi/e. Le mariage n'est pas un engagement jusqu'à ce que les incompréhensions nous séparent, ou jusqu'à ce que l'un ou l'autre perde son attrait physique, ou jusqu'à ce que je trouve quelqu'un de mieux, ou que je sois fatigué de mes responsabilités, ou que je décide de retrouver ma "liberté". Le motif déterminant de notre engagement sera: "Je crois que Dieu veut me voir passer le reste de ma vie avec cette personne que j'aime et respecte. Et je suis convaincu que mon ami/e a les mêmes convictions."

20. Quel réconfort puissant ces paroles peuvent-elles apporter aux époux?
21. Quelle est la différence entre dire "oui, je promets" et "j'essaierai"?
22. Si les vœux n'incluaient pas "dans les mauvais jours", "dans la pauvreté", "dans la maladie", y aurait-il quand même une alliance? Qu'est-ce que cela communiquerait au conjoint qui entend ces promesses limitées?
23. Imaginez que votre époux/épouse a une grave maladie ou un grave accident et se retrouve handicapé/e pour le reste de ses jours. Seriez-vous alors déçagé/e de vos vœux?

24. Que pensez-vous du divorce? Malachie 2:14-16; Matt. 5:31-32; Matt. 19:1-9; 1 Cor. 7:10-15.

25. Connaissez-vous des promesses de Dieu qui pourront vous aider à garder vos engagements dans le mariage?

26. Après avoir étudié les vœux du mariage, discutez ensemble des aspects plus délicats de ces vœux pour vous. Y a-t-il des promesses que vous n'êtes pas prêts à faire? Pourquoi?

4. MIEUX CONNAÎTRE NOS PARENTS, NOS FAMILLES, NOTRE ENFANCE

“Quand je n’étais qu’une masse informe, tes yeux me voyaient; et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui étaient fixés, avant qu’aucun d’eux existe.” (Ps. 139:16).

“Honore ton père et ta mère — c’est le premier commandement accompagné d’une promesse — afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre.” (Éph. 6:2-3).

Des années formatrices

Les premières années de la vie sont très formatrices pour chacun d’entre nous. Chaque individu apporte dans le mariage son bagage d’antécédents personnels. Ce bagage comprend la façon dont une personne réagit devant les contraintes de la vie, démontre de la tendresse, communique, règle un problème, exprime sa colère, se comporte avec les autres, envisage les rôles familiaux et sociaux, établit des priorités, interprète le comportement non verbal, exprime une peine, utilise son temps libre, exprime un désaccord, se considère elle-même, s’y prend avec quelqu’un qui est différent d’elle, participe à la prise de décision, etc. Autrement dit, le passé que le Seigneur nous a donné de vivre a une influence sur ce que nous sommes. Notre avenir n’est pas déterminé par notre passé, car la grâce formatrice de Dieu est puissante pour restaurer et réorienter nos vies, mais dans sa providence, le Seigneur se sert de notre histoire et de nos expériences pour nous forger et nous préparer à notre vocation. Nous pouvons donc apprendre beaucoup de choses sur nous-mêmes et sur nos façons de réagir par une analyse de notre famille et de nos expériences de croissance. Nous serons ainsi mieux préparés à unir nos vies et à fonder un foyer harmonieux à la gloire de Dieu.

Une présentation de ma famille

1. Présentez brièvement chaque membre de votre famille.

Mon père

Ma mère

Chacun de mes frères et soeurs

Nom

Né le

Marié le

Études

Métier

Qualités

Défauts

2. Quel genre de relations aviez-vous dans le passé avec les membres de votre famille?

3. Quel genre de relations avez-vous maintenant avec les membres de votre famille?

Le milieu où j'ai grandi

4. Présentez brièvement le lieu où vous avez grandi, votre milieu, votre maison, votre chambre.

5. Tracez un portrait des écoles que vous avez fréquentées, de l'influence qu'elles ont eue sur vous, de la façon dont vos professeurs vous ont marqué/e, etc.

6. Parlez brièvement du genre d'amitié que vous aviez avec vos amis.

Le mariage de mes parents

7. Tracez un portrait de la vie conjugale de vos parents.

8. Considérez-vous vos parents heureux dans leur mariage? Pourquoi?

9. Considérez-vous vos futurs beaux-parents heureux dans leur mariage? Pourquoi?

Mon enfance et mon adolescence

10. Avez-vous eu une enfance heureuse? Expliquez.

Les relations parents-enfants

18. Vous êtes-vous senti/e aimé/e dans votre famille? Vous sentez-vous aimé/e aujourd'hui par eux?

19. Comment l'amour et l'affection se manifestaient-ils dans votre famille?

20. Comment communiquiez-vous de manière verbale et non verbale dans votre famille?

21. Comment les conflits étaient-ils résolus entre parents? Entre enfants? Entre parents et enfants?

22. Quel genre de discipline était exercé dans votre famille? Qu'exigeait-on de vous?

23. Y avait-il dans votre famille des difficultés particulières? (alcool, abus, indifférence, colère, finances, divorce, etc.). Si oui, décrivez brièvement. D'après vous, comment le Seigneur peut-il faire tourner ce mal en bien pour votre futur mariage? Gen. 50:20; Ps. 138:7-8; Rom. 8:28.

24. Avez-vous beaucoup de reconnaissance pour vos parents ou êtes-vous amer/ère vis-à-vis d'eux? Deut. 5:16; Ps. 27:9-10; 71:17.

La foi et les valeurs qui m'ont été transmises

25. Quelle importance la religion avait-elle dans la vie de vos parents? Quel enseignement religieux avez-vous reçu? Quelle vision de Dieu, du monde et du salut vos parents vous ont-ils transmise? Ps. 78:3-6; 2 Tim. 3:14-15; 1 Pi. 1:17-19.
26. Quel enseignement moral avez-vous reçu dans votre famille? Quelle importance accordait-on à la mise en application des dix commandements et au développement du fruit de l'Esprit? Deut. 6:4-7; Ps. 78:7-8; 106:6; Éz. 20:18-19.
27. Cet enseignement religieux et moral correspond-il à la Bible? Si oui, comment est-ce intégré dans votre vie? Si non, de quelles ressources disposez-vous pour apporter des correctifs? 2 Rois 21:19 à 22:2; Éph. 5:1-2; 1 Thess. 1:6-7; 1 Pi. 1:14 à 2:2; 3 Jean 11.
28. Faites-vous la joie de vos parents ou leur chagrin? Pourquoi? Les raisons d'avoir de tels sentiments à votre égard sont-elles fondées? Prov. 10:1; 15:20; 17:25; 23:22-25.

Les modèles que j'ai reçus

29. Quel modèle de mari, de père, de masculinité avez-vous reçu dans votre famille?
30. Quel modèle d'épouse, de mère, de féminité avez-vous reçu dans votre famille?

31. Ces modèles correspondent-ils à ce que la Bible enseigne? Éph. 5:22-28.

32. Quels sont les points forts de vos parents et de vos futurs beaux-parents que vous voulez imiter dans votre mariage?

33. Quels sont les points faibles de vos parents et de vos futurs beaux-parents que vous ne voulez pas imiter dans votre mariage?

34. Quelles caractéristiques de votre foyer parental désirez-vous retrouver dans votre foyer?

35. Quelles caractéristiques de votre foyer parental désirez-vous ne pas retrouver dans votre foyer?

36. Y a-t-il d'autres aspects de votre passé dont vous aimeriez discuter?

Situations particulières

37. Certaines situations auront besoin d'être discutées plus en profondeur, par exemple dans le cas de personnes veuves, divorcées ou ayant déjà des enfants, ou encore si les fiancés viennent de deux cultures différentes. Veuillez consulter la leçon 19 pour des questions spécifiques à ces situations.

5. MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX BÂTIR ENSEMBLE

*“Éternel, tu me sondes et tu me connais... C’est toi qui as formé mes reins...
Je te célèbre; car je suis une créature merveilleuse. Tes oeuvres sont des merveilles...
Sonde-moi, ô Dieu, et connais mon coeur!... Regarde si je suis sur une mauvaise voie,
et conduis-moi sur la voie de l’éternité.” (Ps. 139:1,13-14,23-24).*

“Si l’Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain.” (Ps. 127:1).

L’importance de bien se connaître

Notre Créateur a donné à chacun une personnalité propre et des talents particuliers. Dans le mariage, le Seigneur unit un homme et une femme qui sont à la fois semblables et différents. Nos ressemblances contribueront à nous rapprocher (“os de mes os et chair de ma chair”) et nos différences permettront de nous compléter (“une aide qui sera son vis-à-vis”). Il est donc important de bien se connaître soi-même et de bien connaître la personne que nous pensons épouser afin de mieux nous préparer à bâtir ensemble. Le Seigneur est le seul qui nous connaisse parfaitement et qui sonde nos coeurs en profondeur. Une bonne connaissance de nous-mêmes passe nécessairement par une connaissance de Dieu. Lorsque nous regardons à lui et à la perfection de sa justice et de sa sagesse, cela nous fait voir notre grande misère et nous amène à reconnaître notre besoin de pardon et de vie transformée. Grandir dans la connaissance de nous-mêmes nous amène à dépendre toujours plus du pardon en Jésus-Christ et de la puissance de son Esprit qui nous restaure progressivement à son image. Si l’Éternel bâtit notre maison, nous pourrions alors harmoniser nos goûts et nos intérêts, nos buts et nos rêves, nos ressemblances et nos différences, et tirer profit ensemble de nos forces et de nos faiblesses.

Nos goûts et nos intérêts

1. Quels sont vos goûts et ceux de votre futur/e époux/épouse dans les domaines suivants?
(Répondez chacun séparément pour les deux, puis comparez vos réponses).

Moi

Toi

- a. Cuisine
- b. Lecture
- c. Musique
- d. Films
- e. Animaux
- f. Sports
- g. Loisirs
- h. Vacances
- i. Voyage
- j. Autos

- k. Vêtements
 - l. Décoration
 - m. Autre (précisez)
2. Quels sont vos intérêts communs?

Nos buts et nos rêves

3. Quels sont vos buts dans la vie?
4. Quels sont les buts de votre futur/e époux/épouse dans la vie?
5. Que rêvez-vous de construire ensemble?

Nos personnalités

6. Remplissez la feuille “Test de personnalité” (annexe 1), puis identifiez votre profil et voyez les forces et les faiblesses susceptibles de s’appliquer à votre type de personnalité.

Nos ressemblances, nos différences et notre complémentarité

7. En quoi votre fiancé/e est-il/elle semblable ou différent/e de votre père et de votre mère?

8. En quoi êtes-vous semblable à votre futur/e époux/épouse?

9. En quoi êtes-vous différent/e de votre futur/e époux/épouse?

10. Comment pensez-vous pouvoir vous compléter? Comment vos ressemblances et vos différences peuvent-elles contribuer à solidifier votre mariage?

Nos forces à développer, nos faiblesses à corriger

11. Quelles sont les qualités que vous appréciez chez votre futur/e époux/épouse?

12. Quelles sont vos qualités pour lesquelles vous êtes reconnaissant/e au Seigneur?

13. Quelles sont vos faiblesses que vous espérez voir changer avec le temps?

14. Quelles faiblesses espérez-vous voir changer avec le temps chez votre futur/e époux/épouse?

15. Comment réagirez-vous si les changements ne se produisent pas comme espéré?

16. A-t-il/elle des habitudes qui vous plaisent? Lesquelles?

17. A-t-il/elle des habitudes qui vous déplaisent? Lesquelles?

18. De quels péchés avez-vous besoin de vous repentir? Êtes-vous prêt/e à demander à Dieu qu'il vous transforme à l'image de Jésus et vous remplisse de son Saint-Esprit?

Nos émotions

19. Vous décririez-vous comme une personne émotive ou non? Pourquoi?

20. Décrieriez-vous votre futur/e époux/épouse comme une personne émotive ou non? Pourquoi?

21. Vos émotions dirigent-elles votre vie?

22. Quelle place les émotions devraient-elles avoir dans nos vies? Marc 12:30; Ps. 77; Ps. 149:1-6; Cant. 2:5-7; Rom. 12:2; Col. 3:12-17; Hébr. 4:12-13.
23. De quelle manière exprimez-vous vos émotions, la joie, la tristesse, etc.?
24. De quelle manière votre fiancé/e exprime-t-il/elle ses émotions: la joie, la tristesse, etc.?
25. Que pouvez-vous faire pour vous aider mutuellement dans ce domaine?

Nos attentes

26. Qu'aimeriez-vous que votre époux/épouse fasse pour vous une fois mariés?
27. Comparez avec ce qu'on peut lire dans une liturgie pour la célébration du mariage (voir l'exemple en annexe 2). Vos attentes sont-elles bibliques et réalistes?
28. Faites-vous de votre futur/e époux/épouse une idole en exigeant de lui/d'elle qu'il/elle satisfasse vos besoins d'acceptation, d'amour et de valorisation — besoins que Dieu seul peut pleinement satisfaire? Vous attendez-vous à trop de votre futur/e époux/épouse et à trop peu de Dieu?

LE FRUIT DE L'ESPRIT

*“Mais le fruit de l'Esprit est:
amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur, maîtrise de soi.”
(Gal. 5:22-23)*

En Galates 5:22-23, il est significatif que Paul ne parle pas des “légumes” de l'Esprit mais du “fruit de l'Esprit”. Les légumes poussent rapidement, tandis qu'il faut plusieurs années de culture, de fertilisation et d'émondage pour qu'un arbre produise des fruits. Plutôt que d'être un résultat instantané du mariage, le bonheur atteint sa maturation dans la “satisfaction de l'alliance”, c'est-à-dire dans le caractère permanent et le but à long terme du mariage.

Pour chacun des fruits de l'Esprit, évaluez en termes pratiques ce que cela signifie pour le foyer que vous aimeriez fonder. Écrivez une phrase sur le sens de chacun des fruits pour vous.

1. L'amour. Matt. 22:37-39; Éph. 5:25.

2. La joie. Soph. 3:17; Prov. 5:18; Ac. 16:23-34.

3. La paix. Rom. 5:1; Jac. 3:16-18.

4. La patience. Jac. 1:3-4; 2 Cor. 6:4-6.

5. La bienveillance. Col. 3:12-14.

6. La bonté. Rom. 15:14; Éph. 5:8-9.

7. La fidélité. Ps. 25:10; 2 Tim. 2:2.

8. La douceur. Matt. 11:29; Éph. 4:2; 1 Pi. 3:3-4.

9. La maîtrise de soi. Prov. 16:32; 2 Pi. 1:5-6.

6. L'AMOUR CONJUGAL

“Par dessus tout, revêtez-vous de l’amour qui est le lien de la perfection.” (Col. 3:14).

“Aimons-nous les uns les autres; car l’amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n’aime pas n’a pas connu Dieu, car Dieu est amour.” (1 Jean 4:7-8).

“Que tu es belle, que tu es aimable, mon amour, mes délices!” (Cant. 7:7).

“L’amour est fort comme la mort...

C’est une flamme de l’Éternel. Les grandes eaux ne peuvent éteindre l’amour.” (Cant. 8:6-7).

Les langages de l’amour

L’amour peut s’exprimer de bien des façons. L’amour joue un rôle important dans la Bible, qui en donne une définition claire. Plus encore, elle révèle Celui qui aime et qui est la source de l’amour. Les trois mots grecs et les trois mots hébreux suivants désignent les diverses expressions de l’amour. Pour plus de clarté, ces mots sont ici distingués; mais leurs sens se recouvrent souvent et doivent être compris dans leur contexte. Ces six expressions de l’amour sont nécessaires à l’alliance conjugale.

L’amour service (“agapè”)

C’est l’amour sans condition, qui n’a pas besoin de raison. C’est le langage de *l’amour qui prend soin*. L’amour-agapè voit le meilleur dans l’autre et va vers l’autre même lorsqu’il n’y a pas de réponse et même lorsque l’autre n’est pas aimable. Il se manifeste sans avoir besoin d’éprouver d’affinité envers l’autre. C’est un choix, un engagement, et non pas quelque chose qui survient par hasard. C’est un don et non pas un prêt ou une location. C’est un amour gratuit et désintéressé qui prend l’initiative et qui fait preuve d’altruisme, de prévenance, de sollicitude, de sensibilité aux besoins des autres (Matt. 22:37-39; Jean 3:16; Rom. 13:8; Éph. 5:2,25,28,33; Tite 3:4-5; 1 Jean 4:7-12).

1. Comment le monde d’aujourd’hui nous présente-t-il l’amour?
2. L’amour service est-il suffisant pour fonder un foyer?
3. Quand j’étais enfant, la façon toute spéciale qu’avaient mes parents de me montrer qu’ils m’aimaient malgré tous mes défauts, malgré tout ce qui pouvait arriver, était...

4. Je sais que mon futur conjoint m'aime vraiment de façon désintéressée quand...

5. Je pense que mon futur conjoint apprécierait que je le/la serve en...

L'amour amitié ("philia")

C'est l'amour réciproque basé sur les ressemblances et les affinités; celui qui est aimé répond en aimant. C'est le langage du *partage*. L'amour-philia célèbre la camaraderie, les intérêts communs, les ressemblances, les pensées, les opinions communes. "L'ami multiplie la joie et divise les peines." Le conjoint est un "ami de jeunesse", un "compagnon", une "compagne", pas seulement une "fiancée", mais aussi une "soeur" (Prov. 2:16-17; 17:17; 18:24; Cant. 1:15-16; 4:10; 5:1,16; Jean 11:3,11,36; 15:13-15; 20:2; Ac. 10:24; Tite 2:4).

6. Pourquoi cet amour est-il indispensable au mariage? Pourquoi, de tous les amis que l'on a, notre conjoint devrait-il être notre meilleur ami?

7. Lorsque j'étais jeune, ce que j'appréciais le plus de mes amis, c'était...

8. Une des choses (ressemblance, affinité, intérêt commun,...) que j'apprécie le plus actuellement chez mon futur conjoint, c'est...

9. Je pense que mon futur conjoint apprécierait davantage mon amitié si...

16. À quelles conséquences peuvent s'attendre ceux qui ont déjà eu des relations sexuelles avant le mariage? Quel espoir y a-t-il pour eux? Comment trouver le chemin de la guérison?

L'amour familial ("racham")

C'est le sentiment d'appartenance familiale. C'est le langage de *la compassion*, qui permet de s'identifier à l'autre et de ressentir ce qu'il ressent, de se mettre à sa place. Littéralement, le mot signifie "entrailles" ou "sein maternel" et exprime la source et la profondeur du sentiment qui nous attache à l'autre et qui incline à la compassion. L'amour familial m'amène à fonder une nouvelle famille avec mon époux/épouse, distincte de la famille d'où je viens. Il m'encourage à le/la traiter comme mon proche parent, envers qui j'ai une profonde attache (comme les fibres de mon être) et pour qui je ferai tout ce que je peux. Il faut beaucoup d'amour familial lorsque viennent la maladie, le chômage, les couches, les nuits interrompues par le bébé et les simples tâches quotidiennes de la vaisselle et du ménage (Ps. 103:13; És. 49:15; Jér. 31:20; Os. 2:21; Marc 1:41; 8:2; Rom. 12:10,15-16; 2 Cor. 1:3; Phil. 1:7-8; 2:1; Col. 3:12).

17. Pouvons-nous nous séparer de notre famille d'origine comme nous pouvons quitter des amis? Pourquoi faut-il alors quitter notre famille d'origine pour pouvoir fonder une nouvelle famille?
18. Comment la compassion et l'amour familial étaient-ils vécus dans la famille d'où vous venez?
19. Comment devriez-vous vous préparer à fonder une famille solide?
20. Quelle sorte d'amour familial voulez-vous vivre dans la nouvelle famille que vous allez fonder?
21. Je pense que je pourrais démontrer de la compassion envers mon futur conjoint en...

LA DÉMONSTRATION PRATIQUE DE L'AMOUR

L'amour biblique doit se manifester de façon pratique dans votre relation. On trouve un aperçu de ce côté pratique dans 1 Corinthiens 13:4-7. D'un commun accord, donnez des exemples décrivant comment vous aimeriez réaliser chacun de ces éléments pratiques dans votre relation.

1. ***L'amour est patient.*** Il supporte les offenses; il ne s'exaspère pas facilement.
Ai-je besoin d'être plus patient envers mon futur conjoint?

2. ***L'amour est serviable.*** Il fait du bien à ceux qui le maltraitent; il bénit ceux qui le maudissent; il démontre de la tendresse; il cherche à agir d'une manière constructive.
Ai-je besoin de faire preuve de plus de considération à l'égard de mon futur conjoint?

3. ***L'amour n'est pas envieux.*** Il est plutôt satisfait; il n'est pas jaloux des dons ou des succès de l'autre; il ne cherche pas à le/la discréditer.
Suis-je envieux/envieuse d'une façon où d'une autre de mon futur conjoint?

4. ***L'amour ne se vante pas.*** Il ne cherche pas à se faire remarquer; il n'essaie pas d'impressionner; il ne se glorifie pas.
Est-ce que j'exige que mon futur conjoint m'applaudisse?

5. ***L'amour ne s'enfle pas d'orgueil.*** Il est humble; il n'est pas hautain; il est modeste et bienveillant; il n'est ni fier ni prétentieux.
Est-ce que je regarde parfois mon futur conjoint de haut?

6. ***L'amour ne fait rien de disgracieux.*** Il est courtois et honorable; il n'est pas grossier ou indécent; il ne fait rien de honteux ou qui manque aux convenances.
Est-ce que je traite mon futur conjoint d'une manière insensible, blessante ou gênante?

7. ***L'amour ne cherche pas son intérêt.*** Il fait preuve d'abnégation; il n'exige pas que tout soit fait à sa façon; il ne recherche pas son propre gain; il est prêt à se sacrifier.
Suis-je égoïste au détriment de mon futur conjoint?

8. ***L'amour ne s'irrite pas.*** Il a bon caractère; il n'est pas susceptible; il ne se laisse pas provoquer; il ne se met pas facilement en colère; il ne s'offusque pas facilement.
Est-ce que je passe ma colère sur mon futur conjoint?

9. ***L'amour ne médite pas le mal.*** Il ne garde pas le souvenir des injustices commises, il les met plutôt de côté; il ne pense pas non plus à faire du tort à l'autre.
Est-ce que je pense à mon futur conjoint en bien? Comment pourrais-je lui faire du bien?

10. ***L'amour ne se réjouit pas de l'injustice.*** Il ne s'amuse pas à mettre en évidence les fautes de mon futur conjoint en se comparant à lui/elle.
Suis-je à la recherche des faiblesses de mon futur conjoint avec un motif qui n'est pas pur?

11. ***L'amour se réjouit de la vérité.*** Il trouve plaisir à voir l'autre marcher dans la vérité.
Est-ce que je me réjouis de voir mon futur conjoint grandir dans la vérité?

12. ***L'amour pardonne tout.*** Il couvre les fautes au lieu de les dévoiler; il tient toujours le coup; il est fidèle et loyal quel qu'en soit le coût; il est toujours prêt à pardonner.
Ai-je un esprit qui refuse de pardonner et qui garde rancune envers mon futur conjoint?

13. ***L'amour croit tout.*** Il fait confiance au lieu de soupçonner; il n'est pas cynique, mais reçoit favorablement l'explication de son futur/e époux/épouse.
Est-ce que je fais vraiment confiance à mon futur conjoint?

14. ***L'amour espère tout.*** Il ne se laisse pas décourager, même lorsqu'il a été déçu.
Suis-je en train de perdre espoir en mon futur conjoint?

15. ***L'amour supporte tout.*** Il est invincible, il surmonte les problèmes; il est toujours prêt à endurer ce qui survient.
Est-ce que je vois chaque problème comme une étape qui mène à la croissance?

7. LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN DES ÉPOUX

*“Femmes, soyez soumises chacune à votre mari, comme au Seigneur;
car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l’Église,
qui est son corps et dont il est le Sauveur;
comme l’Église se soumet au Christ, que les femmes se soumettent en tout chacune à son mari.
Maris, aimez chacun votre femme, comme le Christ a aimé l’Église et s’est livré lui-même pour elle.”
(Éph. 5:22,24-25).*

*“Vous de même, maris, vivez chacun avec votre femme
en reconnaissant que les femmes sont des vases plus fragiles.
Honorez-les comme cohéritières de la grâce de la vie...” (1 Pi. 3:7).*

Les responsabilités du mari

Dieu a créé l’homme et la femme chacun à son image (Gen. 1:27). Tous les deux ont été corrompus au même titre par le péché et tous les deux, en Jésus-Christ, sont cohéritiers de la grâce de la vie (1 Pi. 3:7). Ils sont toutefois différents à bien des égards, sans pour autant que l’un soit inférieur à l’autre. Dans le couple, la famille, l’Église et la société, l’homme et la femme occupent une place bien différente et ont reçu du Seigneur des rôles et des responsabilités propres.

Dans le mariage, l’homme est le chef de la femme, à l’image de Jésus-Christ, le Chef de l’Église (1 Cor. 11:3; Éph. 5:23). Le mari est appelé à diriger, protéger, subvenir aux besoins de son épouse, dans un amour fidèle et sacrificiel, à l’exemple de Jésus-Christ qui a aimé son Église jusqu’à se livrer à la mort pour elle.

1. Pourquoi les rôles de l’homme et de la femme sont-ils différents dans le plan de Dieu? Ces rôles sont-ils interchangeables? Gen. 2:18,22-23; 1 Cor. 11:8-9; 1 Tim. 2:13; Éph. 5:22-33.
2. Dans quel but le mari chrétien est-il appelé à exercer son autorité dans son mariage? Que doit-il faire pour sa femme et quel modèle doit-il suivre? Éph. 5:25-30,33; Col. 3:19; 1 Pi. 3:7.
3. Quelles seraient d’après vous des mauvaises façons pour le mari d’exercer son rôle de chef?
4. Quel rôle le Seigneur a-t-il confié au père de famille chrétien? Gen. 18:19; Ps. 78:5; Éph. 6:4; Col. 3:21; 1 Tim. 3:4.

5. H: Quelles raisons pourraient vous faire hésiter à exercer le rôle de chef de votre future épouse?
F: Comment pouvez-vous aider votre futur époux à assumer ses responsabilités?

6. Quelles caractéristiques celui qui veut acquérir l'art de diriger doit-il développer? 1 Pi. 5:1-3.

7. Si l'homme a la responsabilité de "diriger sa maison", est-il responsable si le couple connaît des difficultés graves? Si les enfants sont indisciplinés? Si la famille manque de vivres?

Les responsabilités de l'épouse

- L'épouse est appelée à se soumettre à son mari comme au Seigneur, à l'exemple de l'Église qui se soumet au Christ (Éph. 5:22-24,33; Col. 3:18). Elle doit faire preuve d'une conduite pure et respectueuse et d'un esprit doux et tranquille (1 Pi. 3:1-6). Son mari doit reconnaître qu'elle est "un vase plus fragile" (1 Pi. 3:7). Si l'homme est le chef ou la tête de sa femme, dans un amour prêt à se sacrifier pour elle, en retour la femme de valeur est la gloire et la couronne de son mari (1 Cor. 11:7; Prov. 12:4). Elle est une aide précieuse que le Seigneur a mise à ses côtés pour le soutenir et pour être son complément (Gen. 2:18,20).
8. Dans quel but l'épouse chrétienne est-elle appelée à se soumettre à son mari? Que doit-elle faire pour son mari et quel modèle doit-elle suivre? Éph. 5:22-24,33; Tite 2:4-5; 1 Pi. 3:1-6.

 9. Quelles seraient d'après vous des mauvaises façons pour l'épouse de se soumettre à son mari?

 10. Qu'y a-t-il de bon et positif à se soumettre à un chef? Pourquoi est-ce si mal vu aujourd'hui? Prov. 12:4; Jean 5:30; 6:38; 1 Cor. 11:3; 15:28; Phil. 2:5-9; Éph. 5:22,24; Tite 2:5; 1 Pi. 3:1-6.

e. Jean 14:1-2

f. Jean 17:20

g. Romains 8:38-39

15. D'après les passages suivants, de quelle façon l'Église se soumet-elle au Christ? Éph. 5:22,24. Comment la femme pourrait-elle s'en inspirer concrètement dans sa relation avec son mari?

a. Matthieu 11:28-30

b. Jean 10:14

c. Jean 10:27

d. Jean 12:26

e. Philippiens 4:6

f. 1 Pierre 4:12-13

g. 2 Pierre 3:18

La prise de décision

16. Comment prendrez-vous les décisions importantes de votre vie de couple? Quels sont les grands principes sur lesquels vous êtes d'accord et qui vous guideront dans vos prises de décision?

17. Qu'arrivera-t-il si vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord et qu'il vous faille prendre une décision?

18. Y a-t-il des domaines de la vie familiale où vous n'estimez pas nécessaire de consulter votre conjoint pour prendre une décision?

19. Qui devant Dieu a la responsabilité finale des décisions dans le couple? Quelles en sont les implications pour le mari et pour l'épouse?

Mes craintes et mes tendances

20. J'ai peur de prendre des décisions quand...

21. J'ai peur que mon futur époux ou ma future épouse prenne des décisions quand...

22. J'ai tendance à vouloir imposer mes décisions quand...

8. LA COMMUNICATION

“Qu’il ne sorte de votre bouche aucune parole malsaine, mais s’il y a lieu, quelque bonne parole qui serve à l’édification nécessaire et communique une grâce à ceux qui l’entendent.” (Éph. 4:29).

La communication: don de Dieu et responsabilité humaine

La communication est le processus verbal et non verbal par lequel une personne (l’émetteur) transmet de l’information (message) à une autre personne (le récepteur) de manière à se faire comprendre (une même longueur d’onde). Parler, écouter et comprendre sont tous des éléments de ce processus. Ces trois aspects sont essentiels à la communication et si l’un deux est absent, aucune communication n’est possible. La communication est un don de Dieu qui reflète sa gloire, car Jésus lui-même est la Parole (Jean 1:1,14) et c’est Dieu qui, le premier, a communiqué avec nous (Gen. 1:28;2:16-17; Hébr. 1:1-2). Il nous a fait don de la communication pour que nous puissions le servir à sa gloire, vivre en communion avec lui et en communion les uns avec les autres, et parler à notre prochain dans l’amour et la vérité. Développer une bonne communication dans le mariage est un art qui, par la grâce de Dieu, fera grandir l’amour, aidera à résoudre les problèmes et servira à l’édification commune.

1. De quelle façon devrions-nous communiquer? Éph. 4:15,23-26; Col. 4:6.
2. Quels buts devez-vous chercher à atteindre sur le plan de la communication? Éph. 4:29.
3. Que résulte-t-il d’une communication honnête et saine? 1 Pierre 3:9-10.
4. D’après Luc 6:45, de quoi dépend essentiellement la qualité de notre langage?
5. Pourquoi la communication et la communion avec Dieu sont-elles essentielles à une bonne communication et une bonne communion entre nous? Comment l’expérimentez-vous?

6. Que nous apprennent les passages suivants sur l'importance de *l'écoute* dans la communication?
 - a. Prov. 18:13
 - b. Prov. 19:20
 - c. Prov. 25:12
 - d. Jac. 1:19

7. Choisir le bon moment et les *paroles appropriées* peuvent nous aider énormément dans notre communication. Que nous apprennent les versets suivants à ce sujet?
 - a. Prov. 10:32
 - b. Prov. 15:23
 - c. Prov. 15:28
 - d. Prov. 29:20
 - e. Col. 4:6

8. Pour qu'une bonne communication soit possible, il est nécessaire de savoir quand il convient de *s'abstenir de parler*. Mentionnez les principes qui sont contenus dans les versets suivants:
 - a. Prov. 10:19
 - b. Prov. 11:13
 - c. Prov. 13:3
 - d. Prov. 17:27
 - e. Jac. 1:26

9. Pour chacun des proverbes suivants, indiquez le *type de paroles* ou de discours dont il est question et l'*effet* qui en résulte.

	<i>Description</i>	<i>Effet produit</i>
a.	Prov. 11:9	
b.	Prov. 12:18	
c.	Prov. 12:25	
d.	Prov. 15:1	
e.	Prov. 16:21	
f.	Prov. 16:24	
g.	Prov. 17:9	
h.	Prov. 18:6	
i.	Prov. 26:28	

Caractéristiques de votre communication

10. Dans le passé, quel genre de communication aviez-vous avec vos parents? Et aujourd'hui, communiquez-vous bien avec vos familles réciproques?

11. Lequel de vous deux parle le plus facilement dans votre relation? Est-ce que cela vous convient? Pourquoi?

12. Parlez-vous facilement de vos pensées, de vos émotions, etc., ou avez-vous de la difficulté à les exprimer?

13. Quand trouvez-vous qu'il est facile de parler à votre futur/e époux/épouse?

14. Quand trouvez-vous cela difficile? Qu'est-ce qui peut être fait à ce sujet?

15. Quels sont les points forts de votre communication?

16. Quelles sont les faiblesses de votre communication? Que pouvez-vous faire pour l'améliorer?

La communication non verbale

17. La communication non verbale prend une très grande place dans la vie du couple. Avez-vous remarqué certaines façons par lesquelles votre futur/e époux/épouse communique à ce niveau?

18. Y a-t-il des messages que vous essayez de communiquer uniquement de façon non verbale?

19. Essayez-vous d'interpréter les signaux non verbaux sans vérifier clairement vos interprétations?

20. De quelle manière vous servez-vous du silence? Comme d'une arme ou avec sagesse?

Nos sujets de conversation

21. Vos discussions portent-elles principalement sur des idées, des gens ou des choses? Pourquoi?

22. Mentionnez un sujet de conversation à propos duquel vous vous êtes entretenus aussi profondément que vous le pouviez.

23. Indiquez les domaines pour lesquels vous ressentez le besoin d'une communication plus profonde avec votre futur/e époux/épouse.

24. Que pourriez-vous faire ou dire afin d'améliorer votre communication dans ces domaines?

25. Discutez-vous ensemble:

- a. de votre foi et vos convictions?
- b. de votre engagement à l'Église?
- c. de vos problèmes?
- d. de vos différences?
- e. de vos attentes de l'autre en tant que futur/e époux/épouse et futur/e père/mère?
- f. de la sexualité dans le mariage et de la pureté avant le mariage?
- g. de vos opinions sur l'éducation des enfants?
- h. des joies et défis de vos études ou de votre travail?
- i. de la gestion de l'argent?
- j. de vos joies, de vos déceptions, de vos rêves, de vos craintes?

Des problèmes de communication

26. Cochez les attitudes qui correspondent à vos problèmes de communication avec votre futur/e époux/épouse.

- a. J'ai l'impression de ne pas trouver les mots justes pour exprimer ce que je voudrais dire.
- b. J'hésite à le/la contredire ou à dire vraiment ce que je pense parce que je crains sa réaction.
- c. Je ne suis pas convaincu qu'essayer de parler arrangerait les choses.
- d. Souvent je ne m'exprime pas parce que j'ai peur d'avoir tort.
- e. Je suis trop en colère pour parler.
- f. Si je dis vraiment ce que je pense, je ne ferai qu'empirer l'état des choses.
- g. Je parle trop ou je l'interromps, je ne lui donne pas l'occasion de s'exprimer.
- h. Je n'ai pas une bonne communication avec Dieu, j'en ressens le manque.
- i. J'essaie de cacher la vérité.
- j. Je parle souvent en essayant de me justifier.
- k. Je lui rappelle souvent ses erreurs passées, je suis très critique à son égard.
- l. Je ne fais pas ce que je dis.
- m. Je n'écoute pas attentivement ce qu'il/elle dit.
- n. J'essaie de rendre colère pour colère et insulte pour insulte.
- o. Je taquine trop mon/ma conjoint/e.
- p. J'ai de la difficulté à lui dire la vérité dans l'amour et la douceur.
- q. J'exagère la vérité à son sujet, en disant par exemple "Tu fais toujours..."
- r. J'ai de la difficulté à communiquer mes sentiments ou je préfère ne pas le faire.
- s. Dans une situation tendue, j'attaque mon futur conjoint au lieu d'attaquer le problème.
- t. J'oublie de porter attention à ses sentiments derrière les mots.
- u. Je n'accepte pas une réprimande ou une critique constructive venant de lui/d'elle.
- v. Je me fâche quand je ne suis pas d'accord avec lui/elle.
- w. Je néglige d'appuyer ses bonnes idées ou d'en tenir compte.
- x. Je boude ou je me sers du silence pour lui faire sentir mon désaccord, ma frustration.
- y. Je ne demande pas pardon quand je blesse involontairement.
- z. Je dis des "mensonges pieux" pour lui éviter des souffrances ou parce que je pense le/la "protéger" de cette manière.

27. Choisissez quelques-unes des attitudes qui vous concernent et écrivez ce que vous comptez faire de concret pour progresser.

28. Lorsque quelque chose chez votre futur/e époux/épouse vous dérange ou vous blesse, l'exprimez-vous de façon verbale ou non verbale?

29. Comment votre futur/e époux/épouse s'exprime-t-il/elle dans des circonstances semblables? Cela convient-il à chacun de vous deux?

30. Est-il arrivé récemment que quelque chose chez l'autre vous ait dérangé ou blessé et que vous n'en ayez pas discuté?

Pour une meilleure communication

31. Êtes-vous pour la franchise totale dans votre mariage? Jusqu'où comptez-vous aller dans votre franchise?

32. Qu'est-ce qui vous aidera à atteindre ce but?

33. Comment pouvez-vous vous encourager à vous communiquer ouvertement vos pensées et vos émotions et à vous confier totalement l'un à l'autre?

34. Dans notre mariage, la communication sera tellement importante que...

e. Jac. 4:1-3

f. 1 Cor. 3:1-3

g. Gal. 5:13-21

4. Passez en revue les raisons suivantes qui pourraient provoquer une désunion dans votre future vie conjugale. Évaluez chacune d'elles séparément pour vous faire une idée de l'importance qu'elles peuvent avoir actuellement dans votre relation. Indiquez si elles ne créent jamais (J) de conflit, en créent parfois (P) ou se terminent souvent (S) par un conflit.

Circonstances

- a. La fatigue
- b. Des besoins non satisfaits
- c. Des difficultés financières
- d. Un emploi du temps très chargé
- e. Mon passé familial
- f. Ma parenté
- g. Un manque de communion avec Dieu
- h. Autres

Attitude se caractérisant par

- a. Des attentes irréalistes
- b. Une réticence à vouloir communiquer
- c. Des sarcasmes et des remarques humiliantes
- d. Des fausses conclusions
- e. Des conclusions hâtives
- f. Un manque de souplesse
- g. Des habitudes qui provoquent l'irritation
- h. Un manque de tact
- i. Des critiques
- j. Des pointes lancées en public
- k. Autres

À quoi ressemblent vos conflits

5. Vous êtes-vous déjà querellé/e avec votre fiancé/e? Vous arrive-t-il souvent de vous quereller?

6. Quel a été l'un des principaux sujets de conflit entre vous récemment?

7. Est-ce que l'un de vous s'est déjà exprimé durement verbalement ou s'est montré violent physiquement durant de telles querelles?

8. Est-ce que l'un de vous deux a le plus souvent "raison"? Êtes-vous capable de faire un compromis ou insistez-vous toujours pour avoir raison ou pour faire les choses à votre façon?

Les conséquences d'un conflit

9. Quels sont les effets d'un esprit querelleur? Prov. 21:9,19.

10. Pourquoi est-ce grave d'infliger des blessures verbales à l'autre? Matt. 5:21-22.

11. Quelle importance Jésus accorde-t-il à la résolution des conflits? Matt. 5:23-24; Matt. 6:14-15.

12. Quelles peuvent être les conséquences désastreuses d'un conflit non résolu? Dans notre relation avec Dieu? Dans le couple? Avec nos enfants? Dans notre service dans l'Église?

13. De quelle façon le conflit peut-il s'avérer bénéfique?

Comment résoudre un conflit

14. Comment arrivez-vous à résoudre des désaccords?

15. Êtes-vous satisfait/e de la manière dont vous réglez vos désaccords?

16. D'après les passages suivants, quels sont les facteurs favorisant la résolution d'un conflit?
 - a. Prov. 10:12; 17:9; 1 Pi. 4:8

 - b. Prov. 15:1

 - c. Prov. 15:18

 - d. Prov. 19:11

 - e. 1 Cor. 13:1-7

 - f. Gal. 5:22-23

 - g. Gal. 6:1-2

 - h. Éph. 4:25-26

17. Voici différentes façons dont les couples abordent les conflits. Décrivez chacune d'elles selon votre expérience ou vos observations et indiquez le pour et le contre dans chacun des cas.
 - a. Je gagne, tu perds.

20. Que signifie avoir une pensée commune? Quels en sont les bienfaits? Phil. 2:2-3; 3:15-16.
21. Si vous aviez des problèmes dans votre mariage, auprès de qui iriez-vous chercher de l'aide? Connaissez-vous un couple d'expérience sur qui vous pouvez compter?

Suggestions pratiques

Soyons bien déterminés à faire face aux problèmes qui surviendront dans notre mariage et à y travailler à deux plutôt que de nous séparer à cause d'eux. Adoptons une attitude qui veut régler le problème, et non qui cherche des problèmes partout. Soyons absolument résolus à faire de notre mariage une réussite; soyons toujours engagés à fond dans cette tâche. Consacrions toutes nos forces à régler les problèmes, plutôt que de rêver à la fuite et au divorce. Voici une suggestion d'étapes à suivre qui pourront nous aider à résoudre nos conflits:

- a. Reconnaître le conflit.
- b. Choisir le moment le plus approprié pour en discuter.
- c. Écouter l'autre attentivement.
- d. Définir le problème clairement selon les deux points de vue.
- e. Établir ce sur quoi nous pouvons être d'accord.
- f. Identifier en quoi nous attisons le problème.
- g. Demander pardon si nécessaire.
- h. Identifier les solutions de rechange possibles.
- i. Dire quels changements chacun est prêt à apporter pour arriver à une solution.
- j. Résumer la meilleure solution envisagée pour les deux.
- k. Prier Dieu pour qu'il nous aide à faire tout ce qu'il faut pour parvenir à une solution.
- l. Adopter de nouveaux comportements.
- m. En toutes choses, dépendre entièrement de la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

Pour avoir un mariage réussi, il est essentiel de dépendre de Dieu à chaque jour. En tant que chrétiens, nous avons des ressources inestimables qui dépassent toute "méthode" de résolution des conflits. Le pardon que nous avons en Jésus-Christ et la puissance du Saint-Esprit qui habite en nous nous rendront capables de nous pardonner réciproquement, de renouer notre relation et de continuer ensemble par sa grâce avec une plus grande force et un amour plus profond pour celui ou celle que Dieu nous a donné/e pour la vie.

Le pardon

Le mariage chrétien est l'union de deux pécheurs pardonnés par Dieu, mais qui sont encore pécheurs. Un foyer chrétien est la demeure de ceux qui admettent leurs torts, qui sont capables de pardonner et qui grandissent en Jésus-Christ.

Il est *nécessaire de demander pardon*. Ce ne sont pas surtout les querelles qui sont le plus à redouter dans le mariage, mais les disputes non réglées ou mal réglées. C'est pourquoi le pardon est si important dans la vie à deux. En vérité, c'est l'orgueil qui entretient les conflits et creuse un fossé entre mari et femme. Un différend ne se règle vraiment que dans l'humiliation. Reconnaître ses torts, plaider coupable sans accuser l'autre et se retrouver ensemble auprès de Celui qui pardonne et relève, tel est le grand "secret" pour vivre toujours plus unis. Le Seigneur résiste aux orgueilleux, mais il accorde sa grâce aux humbles (1 Pi. 5:6; Jac. 4:6).

10. LA SEXUALITÉ

*“Que ta source soit bénie, et fais ta joie de la femme de ta jeunesse,
biche des amours, gazelle pleine de grâce:
Sois en tout temps enivré de ses charmes, sans cesse épris de son amour.” (Prov. 5:18-19).*

Notre façon de voir la sexualité

Nous retrouvons *deux idées extrêmes* dans notre société qui détournent la sexualité de la place que Dieu lui a assignée:

L'érotisme. D'après la philosophie érotique, il n'existe aucun absolu d'ordre moral ou spirituel. Le corps est ce qu'il y a de plus important et le bien suprême consiste à satisfaire tous les désirs physiques que nous pouvons éprouver. L'être humain est ici traité seulement comme un corps et sa dimension spirituelle est niée. Les organes génitaux et l'expérience de la sexualité deviennent les préoccupations essentielles. En même temps qu'elle est déifiée, élevée à un absolu, la sexualité est réduite à une technique expliquée dans un manuel.

L'ascétisme. La philosophie ascétique affirme que tout ce qui peut satisfaire la chair est mauvais. Un malaise est ressenti par rapport à l'aspect physique de notre être et les plaisirs physiques sont méprisés. Tout désir sensuel et toute expression sexuelle sont par conséquent considérés comme mal et sont dépourvus de valeur spirituelle. Le corps et l'esprit ne sont jamais réconciliés, conduisant les gens à vivre une double vie. La sexualité devient une fonction purement utilitaire, un mal nécessaire qu'il faut tolérer, destiné à la procréation du genre humain.

1. Durant votre enfance et votre adolescence, quelle vision de la sexualité (tendance plus ou moins érotique ou ascétique) vous a été transmise dans votre milieu, en particulier dans votre famille?
2. D'après vous, quelle vision de la sexualité a exercé une influence dominante sur votre conjoint?
3. Quelle était l'attitude de votre famille vis-à-vis des discussions au sujet de la sexualité?
4. Quelle est la philosophie dominante dans la société d'aujourd'hui? Quels en sont les indices?

5. Quelle attitude Dieu attend-il du chrétien face à l'érotisme? 1 Pi. 4:1-5.

6. Quelle attitude Dieu attend-il du chrétien face à l'ascétisme? Col. 2:20-23; 1 Tim. 4:1-5.

Le dessein de Dieu pour la sexualité

Tout ce que Dieu a créé est bon, incluant le don de la sexualité, pourvu que nous recevions ses dons avec reconnaissance et que nous en fassions usage selon sa volonté (1 Tim. 4:3-4). Dès la création, Dieu a fait don de la sexualité au couple marié pour sa gloire et pour leur joie mutuelle (Gen. 2:24). Le péché est malheureusement venu détériorer et pervertir sa création bonne. Les dons les meilleurs deviennent les pires lorsqu'ils sont corrompus par le péché. Malgré cela, Dieu dans sa bonté a conservé ce don pour le bien des couples mariés. Le mariage tel qu'institué "au commencement" nous fait connaître le plan de Dieu encore valide pour la sexualité aujourd'hui (Matt. 19:4-5; Éph. 5:31). Le mariage continuera d'exister sur la terre jusqu'au grand jour de la résurrection où Jésus viendra faire toutes choses nouvelles. Dans la nouvelle création, nous serons "comme les anges de Dieu dans le ciel", non pas des êtres asexués, mais des hommes et des femmes qui ne se marieront plus (Matt. 22:30).

7. Comment Dieu a-t-il estimé la façon dont il avait créé l'homme et la femme? Gen. 1:27,31.

8. Comment l'homme et la femme ont-ils réagi à la façon dont Dieu les avait créés? Gen. 2:25.

9. En quoi l'attitude de l'homme et de la femme a-t-elle changé? Quelle est l'origine de ce changement d'attitude? Gen. 3:6-10.

10. Ce que vous ressentez à l'égard de la sexualité s'inspire-t-il davantage de Gen. 2:25 ou de Gen. 3:7? Pourquoi?

11. Qu'est-ce que le fait d'être chrétiens changera aux relations sexuelles dans la vie conjugale d'un couple chrétien?

12. Pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme et la femme avec une sexualité distincte et pourquoi a-t-il fait don aux époux des relations sexuelles? Énumérez autant de raisons que vous pouvez.

Glorifier Dieu dans son corps

La Bible aborde le sujet de la sexualité de façon très ouverte, sans hésitation et sans embarras, car le Seigneur, qui a créé notre corps et qui a inventé la beauté de la sexualité, nous appelle à le servir et le glorifier aussi bien dans notre corps que dans notre cœur et notre esprit. Voilà la raison première pour laquelle Dieu a fait don à l'homme et à la femme de la sexualité.

13. Pourquoi n'est-il pas permis de faire ce qu'on veut avec son corps? 1 Cor. 6:13-15.

14. Pourquoi et comment notre sexualité peut-elle glorifier Dieu?

15. Quelle est l'importance de la pudeur et de la décence vestimentaire? Devant qui la nudité convient-elle ou ne convient-elle pas? Gen. 2:25; 3:7,10,21; Lévit. 18:6-19; 1 Tim. 2:9.

16. Avez-vous lu des livres chrétiens au sujet de la sexualité dans le mariage?

17. Avez-vous récemment consulté un médecin ou prévoyez-vous le faire avant votre mariage? Quelles seraient de bonnes raisons de le faire?

Être en relation

Dieu a fait de nous des êtres sociaux; nous avons besoin d'aller vers les autres et d'être en relation. Dieu nous a fait le don de la sexualité afin que nous n'osions jamais croire que nous sommes autosuffisants. Dieu a mis en nous une force, un appétit presque insatiable, qui nous pousse en dehors de nous-mêmes et qui nous fait désirer être en relation.

18. Comment Adam a-t-il découvert son besoin d'être en relation? Gen. 2:18-20.
19. Quelle est la différence entre la relation sexuelle entre le mari et la femme et l'instinct sexuel des animaux? De quelle manière le verbe "connaître" employé pour désigner l'union du mari et de la femme nous aide-t-il à voir cette différence? Gen. 4:1; Luc 1:34; Matt. 1:25.
20. D'après vous, la sexualité selon le plan de Dieu est-elle pour *mon* plaisir et *mon* épanouissement ou pour *nous* et *notre* relation dans le mariage? Quelles conséquences peut-on en tirer?
21. À la lumière de ce que dit la Bible, notre société est-elle "sur-sexuée" ou "sous-sexuée"?
22. Considérant que la sexualité existe pour être en relation, que devons-nous penser de la masturbation?

23. Quelle devrait être la place du désir sexuel dans notre décision de nous marier et notre choix d'un conjoint? 1 Cor. 7:9,39; Gal. 5:23; 2 Tim. 2:22.

Célébrer l'alliance et approfondir la communion des époux

Dans la Bible, l'alliance de Dieu avec son peuple est scellée, célébrée et renouvelée par des signes visibles et des rituels significatifs. Les sacrements sont des célébrations où Dieu communique une grâce spirituelle par une réalité matérielle. Ces signes physiques correspondent à la réalité intérieure et permettent de célébrer tangiblement la relation d'amour entre Dieu et son peuple. De même, dans le mariage, les relations sexuelles sont la célébration physique et tangible de l'alliance conjugale et correspondent aux promesses prononcées publiquement lors du mariage. Dans un sens, la relation sexuelle est au mariage ce que la sainte cène est au salut. Les relations sexuelles expriment et renouvellent le cœur de l'alliance, elles sont la manifestation tangible et visible de l'union et de l'unité intérieure du couple marié.

24. Que signifie "devenir une seule chair"? Selon Gen. 2:24, après quoi cette célébration peut-elle avoir lieu?
25. D'après vous, pourquoi l'union des corps exprime-t-il et favorise-t-il l'union des cœurs dans le mariage?
26. S'il n'y a pas d'alliance conjugale entre un homme et une femme, quel est alors le sens des relations sexuelles et quelles en sont les conséquences? Prov. 6:27-35; 1 Cor. 6:16-20.
27. Quelles sont les responsabilités d'un homme et d'une femme qui ont eu des relations sexuelles avant le mariage? Quelles sont leurs obligations si la femme devient enceinte? Ex. 22:15-16; Deut. 22:23-29; 1 Cor. 6:9-11,16; 2 Cor. 7:1; 1 Jean 1:8-2:2.

28. Quelle est l'importance pour un couple marié de garder des rapports sexuels qui ne deviennent pas un "rituel vide"?

Se réjouir ensemble des dons du Seigneur avec reconnaissance

Le Seigneur a fait don de la sexualité au mari et à la femme pour le plaisir et la joie des époux. La Bible nous enseigne et nous encourage à boire avec reconnaissance à la source de cette joie, en protégeant précieusement cette source de toute contamination et de toute expérience sexuelle en dehors du mariage qui est trompeuse et destructrice.

29. Selon Prov. 5:15-23, à quoi la sexualité est-elle comparée et que nous enseigne ce passage sur la joie des relations sexuelles à l'intérieur du mariage? Voir aussi És. 62:4-5.
30. Comparez les récits d'amour relatés dans les passages suivants et dites ce que vous en pensez:
- a. Cant. 4:1 à 5:1
 - b. Prov. 7:1-23
31. Que pouvons-nous apprendre sur le dessein de Dieu pour notre vie conjugale quand nous considérons la manière dont le Seigneur a merveilleusement créé notre corps?

Garder l'homme et la femme distincts dans l'unité

Même si "les deux deviennent une seule chair", le mariage n'est pas une fusion où chacune des deux personnes doit s'anéantir pour permettre au "nouvel être" d'exister. Il s'agit plutôt d'une union de deux personnes, vivant en communauté. Les différences et la spécificité de chacune des deux personnes sont célébrées et symbolisées pendant l'union sexuelle.

32. Pourquoi notre identité sexuelle est-elle si importante? Êtes-vous reconnaissant/e au Seigneur pour votre identité sexuelle et pour la façon dont vous l'avez vécue jusqu'à maintenant?

33. Quelle tendance voyons-nous dans notre société en ce qui concerne l'identité masculine et l'identité féminine?

34. Comment Dieu a-t-il inscrit notre identité sexuelle dans notre corps?

35. D'après vous, quels sont les besoins sexuels particuliers du mari et de la femme et quelles sont les différences dans leurs attentes?

36. Dans l'alliance conjugale, pourquoi la sexualité conduit-elle chacun à devenir davantage lui-même ou elle-même?

Exprimer la complémentarité des époux

Si l'homme et la femme sont distincts l'un de l'autre, ils ne sont pas pour autant des antagonistes ni des individus qui peuvent se permettre d'être indépendants l'un de l'autre. Dans l'alliance conjugale, chacun constitue un complément de l'autre. La sexualité symbolise et célèbre cette complémentarité, puisque chacun évoque, appelle, la sexualité de l'autre. Notre unité sexuelle peut se comparer à celle d'un violon et son archet. Les deux sont nécessaires et aucun ne peut jouer de la musique sans l'autre. Ensemble ils créent la musique, sans chercher à conformer l'autre à soi-même. La distinction demeure et l'unité s'exprime!

37. Que nous enseigne la création d'Adam et Ève au sujet de leur masculinité et de leur féminité et au sujet de la complémentarité de l'homme et de la femme (appelés respectivement "ish" et "ishah" en hébreu)? Gen. 2:7,22-23.

38. Que nous enseigne la biologie au sujet de la complémentarité sexuelle des deux époux?

39. La complémentarité de l'homme et de la femme est-elle mise en valeur par notre société?

40. Pourquoi arrive-t-il que des femmes se sentent abusées par leur mari, alors que des maris se plaignent que leur femme ne comprend pas leur besoin sexuel?

41. Quelles attitudes devraient être abandonnées ou modifiées pour que chaque sexe trouve en l'autre son propre complément et pour qu'il y ait richesse de communauté?

Assurer la procréation

Les rapports sexuels et la conception sont les moyens que Dieu emploie pour continuer sa famille tout au long de l'histoire, jusqu'à ce que le Royaume soit pleinement établi au sein d'une nouvelle société où la justice régnera. Dieu a voulu que l'alliance conjugale porte du fruit et devienne nombreuse. Même après la chute, Adam, l'image de Dieu, a pu transmettre l'image de lui-même en donnant la vie à des enfants. Voilà un autre aspect du mystère de la sexualité: nous participons avec Dieu à la création de nouvelles vies.

42. Les rapports sexuels ont-ils d'abord pour but la procréation?

43. Que penser des moyens contraceptifs?

44. Que penser d'un mariage qui refuse la procréation pour des raisons égoïstes?

45. Quelle est la différence entre la façon dont la société actuelle considère les enfants et la façon dont la Bible considère les enfants? Gen. 1:28; 4:1; 5:1-3; Ps. 127-128; 139:13-18; Eccl. 11:5.

Éviter le désordre et l'immoralité

La Bible nomme plusieurs sortes de péchés sexuels qui offensent Dieu et désobéissent à sa loi:

- a. la convoitise (Ex. 20:17; Matt. 5:27-28; 15:19);
- b. la fornication ou les rapports sexuels avant le mariage (Ex 22:15-16; 1 Cor. 6:12-20; 7:9);
- c. l'adultère (Ex. 20:14; Lévit. 20:10; Deut. 22:20-25; Matt. 5:27-32; 15:19; 19:9,18; Mc 10:11-12; Jean 8:3; 1 Cor. 6:9-11; Hébr. 13:4);
- d. l'inceste (Lévit. 20:11-12.14.17; 1 Cor. 5:1);
- e. la polygamie (Gen. 2:24; 4:19; 1 Tim. 3:2,12);
- f. l'homosexualité (Gen. 19:1-11; Lévit. 18:22; 20:13; Jg. 19:22-25; Rom. 1:25-27; 1 Cor. 6:9-11; 1 Tim. 1:9-10; Jude 7);
- g. le viol (Deut. 22:25-29; Jg. 19:22-30);
- h. la prostitution (Lévit. 19:29; 21:9; Deut. 23:18; 1 Cor. 6:15-16);
- i. la bestialité (Ex. 22:18; Lévit. 18:23; 20:15-16).

Plus nous estimerons la sainteté du mariage, plus nous verrons la gravité de tout ce qui peut détruire le mariage. La Bible est très réaliste, elle nous rappelle notre nature pécheresse et nos tendances au mal. La puissance de la sexualité mise au service du mal est une force destructrice redoutable. Dans le contexte de la chute, le mariage a donc également pour but d'éviter que nous tombions dans l'immoralité sexuelle et de restreindre les désordres moraux.

46. Considérez un ou deux péchés sexuels mentionnés plus haut et dites en quoi ils sont une caricature (mauvaise imitation) de la sexualité qui détruit l'alliance conjugale?
47. Comment ce qu'on lit ou ce qu'on regarde peut-il affecter la vie sexuelle conjugale?
48. Confessez-vous régulièrement dans la repentance vos péchés dans le domaine de la sexualité et cherchez-vous à conformer votre vie à la volonté du Seigneur?
49. Quelles sont les occasions d'inconduite auxquelles nous devrions prendre garde et quelles sages directives la Parole nous donne-t-elle à cet égard? 1 Cor. 7:1-9; Éph. 5:3-5; 1 Thess. 4:1-8.

Le dessein de Dieu pour l'expression de la sexualité

50. Dans le contexte de notre société saturée de perversion sexuelle, quelle est l'importance du lit conjugal aux yeux de Dieu et comment le garder pur et exempt de souillure? Héb. 13:4.

51. Quels sont, dans le mariage, les comportements sexuels qui plaisent au Seigneur et lesquels ne lui plaisent pas?

52. De quelle manière les principes qui se trouvent en Phil. 2:3-4 peuvent-ils aider à trouver des solutions à certaines difficultés rencontrées par des époux dans leurs relations sexuelles?

53. Quelle devrait être la fréquence des relations sexuelles dans le mariage? Pourquoi Paul parle-t-il de "devoir"? Y a-t-il des motifs valables pour se refuser l'un à l'autre? 1 Cor. 7:1-5.

54. Qui devrait prendre l'initiative dans les relations sexuelles? 1 Cor. 7:4.

55. Quelle devrait être l'attitude du conjoint à l'égard des désirs sexuels de l'autre? 1 Cor. 7:3-5.

56. Est-ce que chaque époux devrait avoir la liberté de communiquer à l'autre ce qui lui plaît chez lui ou chez elle et ce qui stimule son désir? Cant. 5:10-16; 7:2-14.

57. Que pensez-vous de l'idée de se servir de la sexualité comme moyen de négociation lorsque l'autre ne répond pas à nos demandes?
58. Vaut-il mieux avoir des relations sexuelles pour nous aider à régler nos conflits ou régler nos conflits avant d'avoir des relations sexuelles?

Questions indiscrètes

59. Pensez-vous que votre futur/e époux/épouse a le droit de savoir si vous avez déjà eu des relations sexuelles avec quelqu'un avant votre mariage?
60. Si vous avez déjà été exposé/e dans le passé à un abus verbal, physique ou sexuel qui vous a profondément affecté/e, en avez-vous discuté avec votre futur/e époux/épouse?
61. Quelles craintes avez-vous en pensant à vos futurs rapports sexuels dans le mariage? Comment vaincre ces craintes?
62. Quelles joies attendez-vous avec le plus d'impatience de votre vie sexuelle?
63. Je me pose encore les questions suivantes à propos de la sexualité...

11. LES ENFANTS ET L'ÉDUCATION

“J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations: ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi.” (Gen. 17:7).

“Oriente le jeune garçon sur la voie qu'il doit suivre; même quand il sera vieux, il ne s'en écartera pas.” (Prov. 22:6).

Les enfants sont une bénédiction

1. Résumez l'enseignement que les textes suivants donnent à propos des enfants:

- a. Gen. 1:28; 9:1
- b. Ps. 127 et 128
- c. Gen. 4:1; 5:1
- d. Gen. 17:1-6; Deut. 28:4
- e. Gen. 33:4-5; 1 Chr. 25:5; 26:4-5
- f. Ps. 22:10-12; 139:13-18
- g. Lévi. 18:21; 20:1-5; 2 Rois 17:16-18; Éz. 16:20-21
- h. Gen. 20:18; 29:31; 30:1-3,22-24; 1 Sam. 1:5-6,17-20
- i. 1 Tim. 2:15

2. Un mariage sans enfant est-il complet?

3. Désirez-vous avoir des enfants? Quelle en est la raison principale? Si vous ne voulez pas avoir d'enfants, quelles en sont les raisons?

4. Un couple chrétien devrait-il décider d'avance combien d'enfants il veut avoir?

5. Y a-t-il des raisons légitimes pour un couple chrétien de choisir de ne pas avoir d'enfant? De décider d'attendre avant d'avoir un enfant? De déterminer l'intervalle entre les enfants?

6. Est-il légitime pour un couple chrétien d'utiliser des méthodes contraceptives? Si oui, lesquelles? Y a-t-il des restrictions à observer dans leur usage? Y a-t-il des méthodes illégitimes aux yeux de Dieu?

7. En cas d'infertilité, que faire? Que pensez-vous des méthodes de fertilisation "artificielles"?

8. Que pensez-vous de l'avortement? Est-ce légitime en cas de handicap de l'enfant à naître?

9. Que pensez-vous de l'adoption?

La place des enfants des croyants dans l'alliance

10. Quelle place les enfants occupent-ils dans l'alliance de Dieu et qu'est-ce que cela signifie? Gen. 17:1-9; Matt. 19:14; Ac. 2:38-39; 1 Cor. 7:14 (voir Catéchisme de Heidelberg, Q&R 74).

11. À partir de quand nos enfants sont-ils membres de l'Église du Seigneur? Qu'est-ce que cela nous enseigne au sujet de leurs privilèges et de leurs responsabilités en grandissant?

12. Pourquoi faisons-nous baptiser nos enfants dès après leur naissance? Quelle utilité leur baptême aura-t-il pour leur vie et pour notre rôle auprès d'eux en tant que parents?

La responsabilité des parents chrétiens

13. Qui est responsable de l'éducation de nos enfants? Quelle devrait être la part des parents? de l'Église? de l'école? de l'État? Gen. 18:19; Deut. 6:1-7; Éph. 6:4; Matt. 28:19-20.

14. Quelles sont les responsabilités assignées au père? Comment devrait-il assumer ces responsabilités et comment la femme aidera-t-elle son mari à les assumer? Éph. 6:4; Col. 3:21.

15. Quelles promesses les parents prononcent-ils lorsqu'ils font baptiser leurs enfants? Quelle est l'importance de ces promesses dans la vie de leurs enfants? (voir un exemple de voeux du baptême d'un enfant en annexe 4).

16. Le premier commandement donné au père de famille est d'aimer sa femme (Éph. 5:25, Col. 3:19; 1 Pi. 3:7). Quels seront les effets sur les enfants s'il met ou non ces paroles en pratique?

17. Pourquoi est-ce important qu'une mère mette en pratique les conseils de Tite 2:4-5?

18. Quel rôle l'Église et les anciens ont-ils à jouer auprès des parents et de leurs enfants et quelles sont vos attentes à cet égard? Matt. 28:19-20; Jean 21:15.

L'éducation de nos enfants

19. Qu'est-ce qui devrait nous motiver à éduquer nos enfants? Gen. 18:19; Jos. 24:15.

20. Qu'est-ce qui nous permet d'espérer réussir dans l'éducation de nos enfants? Gen. 17:7; 18:19; Ac. 2:38-39; 16:31.

21. Que doit-on inculquer à nos enfants? Deut. 6:1-9; Ps. 78:3-8; Éph. 6:4.

22. Pourquoi est-il important que les parents aient à coeur les commandements et les promesses du Seigneur? Deut. 6:1-9.

23. Quelles seront les meilleures occasions d'enseigner les commandements de Dieu à vos enfants? Deut. 6:7-8.
24. Pourquoi est-il important de commencer très jeune à bien orienter nos enfants? Prov. 22:6.
25. Qu'est-ce qui restera le plus profondément gravé dans la mémoire de nos enfants: ce que nous leur enseignons ou bien notre exemple et notre amour?
26. Quel résultat doit-on viser à moyen et à long terme? Ps. 78:3-8.

Honorer ses parents

27. Pour quelle raison les enfants doivent-ils obéir à leurs parents et les honorer? Ex. 20:12; Éph. 6:1-4; Col. 3:20.
28. Comment les parents peuvent-ils faire comprendre le mieux possible cette raison aux enfants?
29. Quelle promesse est donnée à celui qui honore ses parents? Ex. 20:12; Éph. 6:1-3.

30. Que devrions-nous demander à nos enfants? Quelles devraient être nos attentes à court terme?
Quels péchés chez nos enfants devrions-nous combattre?

Nos attentes

Les péchés à combattre

- a. 1 Thess. 5:18
- b. Éph. 6:1; Col. 3:20
- c. Gal. 5:13
- d. Col. 3:21, 23

La discipline dans le Seigneur

32. Qu'est-ce qui devrait nous motiver à discipliner nos enfants? Prov. 13:24; Hébr. 12:6.
33. Dans quel but corrigeons-nous nos enfants? Quels avantages vont-ils en recevoir? Prov. 23:13-14; 29:15; Hébr. 12:11.
34. Quels avantages les parents qui auront bien discipliné leurs enfants recevront-ils? Prov. 29:17.
35. Qui devrait discipliner les enfants et comment pensez-vous que les enfants devraient être disciplinés? Prov. 23:13-14; Éph. 6:4; Col. 3:21.
36. Quelle prière pour vous et vos futurs enfants les textes suivants vous inspirent-ils? Ps. 144:12; Prov. 1:8-9; 17:6; 19:26.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS - ÉTUDE DE CAS

1. Mon fils m'obéit à la maison, mais il devient difficile à tenir en bride chaque fois que je l'amène dans un lieu public, comme un restaurant. Alors, il me remplit de confusion devant les autres personnes. Pourquoi est-il ainsi? Comment régler le problème?
2. Mon enfant de trois ans qui est très imaginatif aime bien "trafiquer" un peu la vérité quand il raconte quelque chose ou même dire des petits mensonges à l'occasion. Il est tellement drôle et mignon; j'hésite à intervenir. Est-ce que je devrais prendre cela plus au sérieux?
3. Avons-nous raison de ne pas dire la vérité à nos enfants (de dire des mensonges "pieux") lorsque ça pourrait les blesser, les décevoir, les troubler inutilement?
4. Je n'ai jamais donné de fessée à mon enfant de trois ans parce que j'ai peur de lui apprendre à frapper les autres et à être violent. Pensez-vous que j'ai tort?
5. Parfois, mon mari et moi ne sommes pas d'accord sur notre manière de discipliner et nous discutons de ce qui est le meilleur devant l'enfant. Pensez-vous que ce soit mal?
6. J'ai deux garçons qui ont deux ans de différence; l'un a sept ans et l'autre neuf. Ils n'arrêtent jamais de se bagarrer et de se disputer. Que dois-je faire?

7. Ma petite fille de quatre ans rentre souvent à la maison en larmes parce qu'elle a été frappée par l'un de ses petits camarades. Je lui ai appris qu'il était mal de frapper les autres, mais maintenant ils sont en train de lui rendre la vie pénible. Que devrais-je faire?

8. Les enfants des voisins apprennent de mauvais mots et de mauvaises manières à mes enfants. Que faire?

9. Mon enfant argumente très souvent lorsque je lui demande quelque chose. Ça m'agace, mais il a droit à ses idées. Ai-je raison de le laisser faire?

10. Mon mari trouve que notre enfant me manipule, mais j'ai de la difficulté à accepter son point de vue. Je crois que c'est parce qu'il ne comprend pas vraiment notre enfant. Je passe la journée avec notre enfant, il me semble que je suis mieux placée que lui pour le comprendre et intervenir. N'ai-je pas raison?

11. Notre fille pleure parce qu'elle trouve cela ennuyeux de venir à l'église. Devrions-nous l'obliger à venir?

12. NOTRE SERVICE CHRÉTIEN

“Moi et ma maison, nous servirons l’Éternel.” (Josué 24:15).

“Puisque chacun a reçu un don, mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu.” (1 Pi. 4:10).

“Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu’ils voient vos oeuvres bonnes et glorifient votre Père qui est dans les cieux.” (Matt. 5:16).

Notre vie de prière et notre culte familial

Le culte familial est la célébration en famille de notre Dieu merveilleux, par l’étude de sa bonne Parole, la prière et les chants à sa gloire. Le culte familial a pour but de grandir dans notre service de Dieu en famille et de réformer nos vies en profondeur pour qu’elles honorent notre Seigneur. Il diffère du culte personnel et du culte en Église, car il a lieu en famille, d’abord avec le mari et la femme, puis avec les enfants lorsqu’ils s’ajoutent au couple.

Le culte familial procure *de nombreuses bénédictions* à ceux qui le pratiquent:

Il nous centre sur la personne du Seigneur Jésus-Christ.

Il aide la famille à penser bibliquement.

Il dresse un rempart contre l’ennemi qui essaie toujours de nous éloigner de notre Dieu.

Il favorise le dialogue au sein de la famille.

Il cimenter l’unité familiale.

Il nécessite une discipline communautaire.

Il est un facteur de sécurisation.

Il encourage le partage des doutes et des hésitations.

Il ouvre nos yeux sur les besoins du monde.

Il donne la force de persévérer jusqu’au bout.

Il est une lumière dans les ténèbres.

1. Quelle place vos parents accordaient-ils au culte en famille? Quels souvenirs en gardez-vous?
2. Quelle est votre expérience actuelle en ce qui concerne la lecture de la Bible et la prière?
3. Quels bienfaits et quelles difficultés avez-vous déjà expérimentés dans vos cultes personnels ou en famille?
4. Qu’aimeriez-vous faire dans ce domaine une fois mariés?

5. Pourquoi devrions-nous avoir un culte familial?
 - a. Ex. 13:8; Deut. 4:9; Ps. 78:1-8
 - b. Deut. 6:4-9,20-25; Prov. 1:8
 - c. Jos. 24:14-15
6. Que devrait contenir un culte en famille?
7. Qui sera responsable de vos prières familiales? Pourquoi?
8. Dans quelle mesure devriez-vous être structurés ou non structurés?
9. Quels seront la fréquence, la durée, le moment de la journée, le lieu de vos cultes (personnels, en couple, en famille)?
10. Quels bienfaits pouvons-nous retirer d'un culte familial?
11. Quels pourraient être les obstacles qui nous empêcheraient d'avoir un culte en famille et comment les surmonter?

Notre place dans l'Église

Le couple chrétien ne vit pas en vase clos et ne devrait pas être centré sur lui-même et sur ses propres besoins. Le couple chrétien est appelé à prendre sa place dans l'Église du Seigneur afin de louer Dieu avec le peuple des rachetés, de grandir dans la foi et de se mettre ensemble au service de leurs frères et soeurs. Le mari et la femme ont chacun reçu du Seigneur des dons différents et complémentaires qu'ils ont la responsabilité de développer ensemble et de faire profiter aux autres dans l'Église. La Bible nous enseigne que le Seigneur s'est servi de façon toute privilégiée d'un grand nombre de mariages et de familles dans l'histoire pour rassembler et fortifier son peuple. Une famille chrétienne fidèle au service du Seigneur et qui grandit dans la grâce sera une riche bénédiction pour toute l'Église. En retour, cette famille aura besoin, pour se fortifier dans la foi, des frères et soeurs que Dieu met à nos côtés.

12. Pourquoi devriez-vous être engagés activement dans l'Église du Seigneur? 1 Cor. 12:7-22; Éph. 4:1-16; 1 Pi. 2:5; 4:7-11.

13. Quel service chrétien accomplissez-vous actuellement dans votre Église? Comment cela est-il apprécié par vos frères et soeurs, par vos anciens et votre pasteur?

14. Quelles caractéristiques principales une Église de votre choix devrait-elle posséder?

15. Dans quelle Église prévoyez-vous être engagés ensemble quand vous serez mariés? Pourquoi?

16. Quels dons spirituels avez-vous reçus? Êtes-vous reconnaissant/e au Seigneur pour ces dons?

17. Quels dons spirituels votre futur/e époux/épouse a-t-il/elle reçus? Êtes-vous reconnaissant/e au Seigneur pour ces dons?

18. Comment vos dons peuvent-ils se compléter?

19. Comment devriez-vous les mettre ensemble au service du Seigneur et de vos frères et soeurs dans votre Église?

20. De quelle manière pensez-vous avoir besoin de vos frères et soeurs dans votre futur mariage et dans votre future vie familiale?

Notre service chrétien dans le monde

Les bénédictions du mariage s'étendent bien au-delà des cadres de la famille et de l'Église. La portée sociale du mariage s'étend à notre pays et au monde entier. La cohésion sociale ne peut être assurée que par des cellules familiales en santé, et des familles en santé ne peuvent être issues que de mariages où l'amour conjugal est une réalité quotidienne. C'est pourquoi les foyers chrétiens où règne l'amour du Christ jouent un rôle si important comme sel de la terre et lumière du monde.

21. Quelle est l'importance des relations d'amitié que vous entretenez dans votre vie au-delà de votre relation d'amour et d'amitié entre vous deux?

22. Quels changements observez-vous dans vos relations sociales depuis que vous vous fréquentez ou depuis que vous avez le projet de vous marier?

23. Quels changements pensez-vous que votre mariage apportera encore à cet égard?

24. À quoi le Seigneur appelle-t-il ses enfants dans le monde? Matt. 5:13-16; Rom. 12:17-18; Phil. 2:14-16; 1 Pi. 2:9-12.
25. À quoi pensez-vous que le Seigneur vous appelle tous les deux ensemble dans le monde?
26. De quelle manière pensez-vous que votre futur foyer pourra être concrètement la lumière du monde et le sel de la terre dans votre milieu de vie?

13. LE TRAVAIL ET LE REPOS

*“Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage.
Mais le septième jour est le sabbat de l’Éternel ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage.” (Ex. 20:9-10)*

*“Si quelqu’un ne veut pas travailler, qu’il ne mange pas non plus...
Nous les exhortons par le Seigneur Jésus-Christ
à travailler paisiblement et à manger leur propre pain.” (2 Th. 3:10,12).*

Le travail

Dieu a créé l’homme et la femme à son image et leur a commandé de travailler sur la terre à sa gloire et pour le bien des autres. Par notre travail, nous agissons à titre de représentants du grand Roi et de gérants de sa création. Chacun des deux exerce son travail dans un champ de spécialisation propre à sa vocation particulière, mais c’est à l’homme et à la femme ensemble que Dieu a confié le mandat de dominer sur sa création et d’en développer les ressources (Gen. 1:27-28; 2:15,18). Le travail est un don de Dieu et une responsabilité humaine accordés dès le début de la création, et non une malédiction découlant de la chute. C’est le moyen privilégié par lequel le Seigneur, dans sa providence, nous accorde la nourriture et le vêtement et pourvoit aux besoins de la famille. Mais le travail, au sens biblique, ne se limite pas à ce qu’on appelle un “emploi rémunéré”. Il inclut également les études, l’entretien de la maison, le travail bénévole, le développement de la culture et des arts, etc. Nous sommes des travailleurs et des gérants de sa création dès notre enfance et jusqu’à la fin de notre vie sur terre. Dans son plan, la semaine de cinq ou quatre jours n’existe pas, car il nous demande de travailler six jours par semaine et de faire tout notre ouvrage à l’intérieur de ces six jours, à l’image de notre Créateur qui a fait le monde en six jours et qui s’est reposé le septième (Gen. 2:1-3; Ex. 20:8-11).

1. Quelle part l’homme et la femme ont-ils respectivement dans ce travail que Dieu leur a confié?
2. Depuis l’entrée du péché dans le monde, quelles frustrations risquons-nous de rencontrer dans notre travail? Gen. 3:17-19; Eccl. 1:2-3; 2:4-11,17-23.
3. Pourquoi le Seigneur nous demande-t-il de travailler et avec quelle attitude? Éph. 4:28; 6:5-9; Col. 3:22-25; 1 Thess. 4:11-12; 2 Thess. 3:10-12.
4. Si le travail est le moyen providentiel normal par lequel le Seigneur pourvoit à nos besoins, pourquoi nous demande-t-il alors de prier: “Donne-nous aujourd’hui notre pain de ce jour”?

5. Quelles sont les principales occupations de la femme dans Prov. 31:10-31 et Tite 2:4-5?

6. Quels sont les avantages et les inconvénients du travail à l'extérieur pour la femme?

7. D'après Prov. 6:6-11, quelles attitudes positives et négatives peut-on avoir envers le travail et quelles en sont les conséquences?

Votre travail

8. D'après vous, à quel travail le Seigneur vous appelle-t-il maintenant? Plus tard?

9. D'après vous, à quel travail le Seigneur appelle-t-il votre fiancé/e maintenant? Plus tard?

10. Comment votre travail aidera-t-il votre futur conjoint dans son travail? En particulier, comment le travail de l'épouse aidera-t-il le mari à accomplir sa vocation?

11. Si l'un de vous deux ou les deux êtes encore aux études, combien de temps prévoyez-vous y demeurer? Comment prévoyez-vous subvenir à vos besoins pendant ce temps?

12. Comment pensez-vous que vos études actuelles vous aident à vous préparer au travail auquel le Seigneur vous appelle plus tard?

13. Avez-vous l'intention d'être tous les deux sur le marché du travail après votre mariage? Si oui, quels sont les motifs, quelles priorités devront être respectées et qui participera à la décision?

14. Qui devrait continuer d'être responsable de gagner de l'argent dans la famille après la naissance d'un enfant? Avant la fin des études? Après vos études?

15. Quels sont les objectifs du futur mari en matière d'emploi à court terme et à long terme?

16. Quels défis, joies et difficultés rencontrez-vous dans vos études ou votre travail actuel?

17. Quelles sont vos craintes, vos espoirs, vos motivations pour l'avenir en matière de travail?

18. Comment partagez-vous cela ensemble? Comment pouvez-vous vous entraider?

Le repos

Le Seigneur, qui est le Maître de notre temps, nous demande d'employer de manière sage, saine et constructive le temps qu'il nous prête. Il veut que nous prenions le temps de nous reposer afin de nous réjouir en lui, de souffler et nous reposer de notre travail et de refaire des forces. Il a prévu à cet effet non seulement une nuit de repos quotidienne, mais aussi une journée par semaine spécialement mise à part pour Lui (Gen. 2:1-3; Ex. 20:8-11). Le repos qu'il veut accorder à ses enfants et aux familles chrétiennes est pour sa gloire et pour notre bien. Nous nous souviendrons ainsi ensemble que notre vie actuelle et notre salut éternel ne dépendent pas, en fin de compte, de notre travail ni de nos oeuvres déficientes, mais uniquement des oeuvres parfaites de notre Créateur et de notre Rédempteur, en attendant d'entrer dans le repos éternel auprès de Lui promis à ses enfants.

19. Comment la Bible nous demande-t-elle d'employer notre temps? Ex. 20:8-11; Ps. 90:12; Éph. 5:15-17; 1 Pi. 4:2.

20. Trouvez-vous facile ou difficile de bien gérer le temps que Dieu vous accorde?

21. Pourquoi le Seigneur a-t-il commandé à son peuple de lui consacrer une journée spéciale de repos par semaine? Ex. 20:8-11; Deut. 5:12-15.

22. Comment devrions-nous lui consacrer cette journée?

23. Quand donnez-vous à votre futur/e époux/épouse le cadeau de votre temps, en mettant de côté le travail ou les loisirs personnels afin de l'écouter, vous réjouir et célébrer avec lui/elle? Faites-vous cela régulièrement?

24. De quelle manière pouvez-vous lui donner du “repos”?

25. D’après vous, les temps libres et les moments récréatifs devraient-ils être passés ensemble?

26. Qu’aimeriez-vous faire pendant vos loisirs? Quelle idée vous faites-vous d’une bonne semaine de vacances? D’une soirée libre? D’un temps de qualité?

27. Comment pensez-vous garder un équilibre entre des temps libres (loisirs, amis, vacances), votre travail, les activités en Église et vos responsabilités envers votre époux/épouse et vos enfants?

14. LES FINANCES

“Tu lui as donné la domination sur les oeuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds.” (Ps. 8:7).

*“Mieux vaut peu avec la crainte de l’Éternel, qu’un grand trésor avec le désordre.
Mieux vaut un plat de verdure, là où règne l’amour, qu’un boeuf engraisé, si la haine est là.” (Prov.
15:16-17)*

“Mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus-Christ.” (Phil. 4:19).

Quelques principes de gestion biblique

1. De quelle manière devrions-nous considérer l’argent et les biens matériels et comment devrions-nous les utiliser?
 - a. Gen. 2:8-14; Ps. 24:1
 - b. Gen. 1:27-29
 - c. 2 Thess. 3:7-12
 - d. Prov. 11:1; 16:8; 20:7; 28:6
 - e. 1 Tim. 4:4
 - f. Phil. 4:11-13; 1 Tim. 6:6-8
 - g. 1 Tim. 6:17
 - h. 1 Tim. 6:18
 - i. Prov. 15:16; 16:16-17; 22:1-2
2. Quels sont les moyens légitimes d’acquérir de l’argent ou des biens matériels?
 - a. Ex. 20:9-10; Prov. 14:23; 28:19
 - b. Prov. 10:5; 30:25; Matt. 25:27
 - c. Prov. 24:3-4; 27:23-24
 - d. Nomb. 27:8-11; Prov. 13:22; 19:14
 - e. Éph. 4:28; Phil. 4:16-18

3. Quels pièges ou péchés relatifs à l'argent devrions-nous éviter?
 - a. Ps. 52:9; Prov. 11:28
 - b. Deut. 8:12-18
 - c. Matt. 6:19-21; Luc 12:15-21; 1 Tim. 6:9-10
 - d. Matt. 6:24-34
 - e. Prov. 6:9-11; 19:15; 24:30-34
 - f. Ex. 20:15; Prov. 13:11; Éph. 4:28
 - g. Ex. 20:17
 - h. Ps. 37:21; Prov. 22:7; Rom. 13:7-8
 - i. Prov. 6:1-5; 17:18; 22:26-27
4. Quelle belle promesse le Seigneur nous fait-il? Prov. 10:3-6; Matt. 6:31-33; Phil. 4:19.

Les offrandes et la générosité

5. Quelles sont les caractéristiques d'une offrande qui plaît au Seigneur?
 - a. Ex. 23:19; Prov. 3:9-10; Mal. 3:10
 - b. Matt. 6:1-4
 - c. Mc 12:41-44
 - d. Rom. 12:8
 - e. 1 Cor. 16:2
 - f. 2 Cor. 8:1-15
 - g. 2 Cor. 9:1-13

- h. Phil. 4:18
- 6. Pourquoi Dieu a-t-il demandé à son peuple de donner la dîme? À quoi servait-elle? Est-elle encore en vigueur? Lévit. 27:30-33; Nomb. 18:21-32; Deut. 12:6,11,17-18; 14:28-29; 26:12.
- 7. À quelles causes devrions-nous donner?
 - a. 1 Cor. 9:6-14; Gal. 6:6; Phil. 4:15-16; 1 Tim. 5:17
 - b. Act. 11:29; Rom. 12:13; 15:25-27; Jac. 2:15-16; 1 Jean 3:17
 - c. Prov. 19:17; 22:9; 28:27; Luc 6:30,38; Gal. 6:10; Éph. 4:28

La gestion de votre argent

- 8. Pensez-vous que vous gérez bien vos finances? Quelle amélioration pourriez-vous apporter?
- 9. Pensez-vous que votre futur/e époux/épouse est trop économe? Trop dépensier/ière?
- 10. Acceptez-vous bien les responsabilités financières?
- 11. Dans votre couple, à qui appartiendra l'argent? Qui déterminera la façon de le dépenser? Mettrez-vous tout en commun? Comment les décisions financières devraient-elles être prises?

12. Chacun pourra-t-il prendre des décisions financières de son propre chef? Quel genre d'achat pourrez-vous faire ou quel montant limite pourrez-vous dépenser sans avoir à consulter l'autre?

13. Avez-vous des conflits entre vous au sujet d'affaires financières? Quels principes bibliques devrait-on considérer pour résoudre un tel conflit?

14. Que pensez-vous de l'endettement et de l'utilisation des cartes de crédit?

15. Seriez-vous prêts à discuter de votre budget avec les diacres (ou avec les anciens s'il n'y a pas de diacres) si vous aviez des difficultés à rejoindre les deux bouts?

16. D'après vous, quelles questions les diacres pourraient-ils vous poser si vous aviez besoin de leur aide?

17. Quels sont vos défis, vos sujets de reconnaissance, vos questions et vos craintes au sujet de la gestion de l'argent que Dieu vous confie?

La préparation d'un budget

18. Qu'est-ce qu'un budget et pourquoi devrions-nous en préparer un?

19. Mettrez-vous tout en commun et décidez-vous du budget ensemble ou utiliserez-vous une autre méthode? Si vous avez tous les deux des revenus, tiendrez-vous des budgets séparés?

20. Comment prévoyez-vous planifier ensemble votre budget? Qui de vous deux va gérer l'argent et le budget au cours de l'année?

21. Communiquez-vous bien vos buts financiers ensemble?

22. Quels sont vos buts financiers pour l'immédiat?

23. Quels sont vos buts financiers pour cette année?

24. Quels sont vos buts financiers à long terme?

25. Quelles seront vos sources de revenus pour l'année? Quels montants prévoyez-vous gagner?

26. Avez-vous discuté comment vous allez utiliser vos revenus une fois mariés?
27. La contribution à l'Église et à l'éducation chrétienne de vos enfants est-elle une priorité pour vous? D'après vous, combien d'argent cela représente-t-il par mois?
28. Avez-vous fait un budget détaillé pour votre première année de mariage? (Consultez l'exemple "Budget de l'An 1" en annexe 6 et adaptez cette grille à vos besoins).
- Quels sont les principaux postes de dépenses à prévoir?
 - Comment allez-vous les regrouper et les classer?
 - Quelles sont les dépenses annuelles importantes à prévoir? (autres que mensuelles).
 - Déterminez un montant à allouer pour chacun des postes de revenus et de dépenses.
29. Quelle flexibilité un budget devrait-il avoir? Devrait-on réviser son budget au cours de l'année?

15. LES PARENTS ET LES BEAUX-PARENTS

“C’est pourquoi l’homme quittera son père et sa mère et s’attachera à sa femme...” (Gen. 2:24).

*“Honore ton père et ta mère,
afin que tes jours se prolongent sur la terre que l’Éternel, ton Dieu, te donne.” (Ex. 20:12).*

*“Celui qui aime père ou mère plus que moi n’est pas digne de moi,
et celui qui aime fils ou fille plus que moi n’est pas digne de moi.” (Matt. 10:37).*

Nos relations actuelles avec nos parents et nos futurs beaux-parents

1. Décrivez les relations que vous avez maintenant avec les membres de votre famille.

2. Qu’est-ce que vous aimez des parents de votre futur/e époux/épouse?

3. Qu’est-ce que vous aimez moins des parents de votre futur/e époux/épouse? Qu’entendez-vous faire à ce sujet?

4. Vous entendez-vous bien avec vos futurs beaux-parents? Les voyez-vous régulièrement?

5. Votre fiancé/e vous reproche-t-il/elle de ne pas faire bon accueil à ses parents?

Trois directives

La Parole de Dieu nous donne trois directives précises touchant nos relations avec nos parents. Lorsque nous nous marions, nous devons *quitter* nos parents afin de nous attacher l'un à l'autre et devenir tous les deux une seule chair. Cela implique que chaque conjoint ne doit plus se considérer premièrement comme l'enfant de ses parents, mais avant tout comme le complément de son époux/épouse. Au moment du mariage, il y a changement de rôle et transfert de fidélité des parents au conjoint, de telle sorte que les anciens liens familiaux sont rompus et qu'une nouvelle relation, exclusive et permanente, est dorénavant établie. En même temps, nous sommes toujours tenus *d'honorer* nos parents. Le processus de séparation devrait donc se dérouler dans l'amour et avec sensibilité. Bien que nous n'ayons plus à leur obéir, ils demeurent nos parents pour la vie et nous leur devons toujours respect et considération. Par ailleurs, la Bible nous enseigne à *aimer Jésus plus* que nos parents, notre conjoint ou nos enfants et à avoir un attachement et une fidélité envers lui qui a priorité sur toute relation familiale ou conjugale. Tenir ensemble ces trois directives, quitter, honorer, aimer d'abord le Seigneur, n'est pas toujours facile, mais lorsqu'elles sont fidèlement suivies et gardées en équilibre par la grâce de Dieu, notre mariage grandira dans la volonté de Dieu et recevra de nombreuses bénédictions.

Quitter ses parents

6. Pourquoi est-il nécessaire de quitter ses parents lorsqu'on se marie? Gen. 2:24.

7. Êtes-vous prêt/e à quitter librement la maison et à laisser votre père et votre mère pour vous attacher à votre futur/e époux/épouse? Que signifie pour vous concrètement quitter ses parents?

8. Jusqu'à quel point vous sentez-vous indépendant/e de vos parents? Cherchez-vous davantage le conseil ou l'approbation de vos parents que de votre futur/e époux/épouse?

9. Jusqu'à quel point pensez-vous que votre fiancé/e est indépendant/e de ses parents? Cherche-t-il/elle davantage le conseil ou l'approbation de ses parents que de vous?

10. Sentez-vous vos parents respectifs prêts à "couper le cordon"?

Honorer ses parents

11. Doit-on encore obéir au commandement d'honorer ses parents lorsqu'on est marié? Si oui, de quelle manière? Si non, pourquoi? Ex. 20:12; Mc 7:10-13.

12. Qu'est-ce que vos parents pensent de vos projets de mariage?

13. Comment devriez-vous démontrer du respect et de la considération envers vos beaux-parents? Par exemple, lorsqu'ils s'intéressent à vos affaires ou veulent vous donner des conseils? Ou lorsque vous parlez d'eux en public?

14. Comment l'expérience de vos parents et de vos futurs beaux-parents pourra-t-elle être utile à votre couple et à votre propre famille?

15. Y a-t-il des choses ou des attitudes à changer ou à améliorer dans vos relations avec vos parents ou vos futurs beaux-parents? Comment et quand le faire?

16. Êtes-vous prêt/e à chercher avec votre futur/e époux/épouse comment vous allez honorer vos parents dans leur vieillesse ou lorsqu'ils seront malades?

23. Quelles relations voulez-vous entretenir avec la famille de l'épouse quand vous serez mariés?

24. Quelles relations voulez-vous entretenir avec la famille du mari quand vous serez mariés?

25. Qu'est-ce qui pourrait contribuer à rendre ou à garder vos relations constructives avec vos parents respectifs une fois que vous serez mariés?

26. Quelles pourraient être des sources potentielles de conflit avec vos futurs beaux-parents? Avez-vous pensé à des solutions en cas de problème?

27. Comment pensez-vous harmoniser les traditions familiales de vos familles respectives (Noël, Jour de l'An, Pâques, vacances, etc.)? Aimerez-vous créer les vôtres également?

28. Si vous avez de la difficulté à vous détacher de vos parents, quelles solutions envisagez-vous?

29. Que considèreriez-vous comme de l'ingérence de la part de vos parents ou de vos beaux-parents dans votre mariage? Entrevoyez-vous des solutions possibles si un tel problème survenait?

16. LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

“L’Éternel a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse..., la femme de ton alliance.” (Mal. 2:14).
“Sortez, filles de Sion, contemplez le roi Salomon, avec la couronne dont sa mère l’a couronné le jour de ses noces, le jour de la joie de son cœur.” (Cant. 3:11).

La célébration du mariage dans la Bible

En plus de la ratification par serment (Prov. 2:17; Éz. 16:8; Mal. 2:14), on observe dans la Bible tout un rituel accompagnant la célébration du mariage. Ainsi, avant le mariage:

La fiancée se parait de vêtements ornés de précieuses broderies (Apoc. 19:8; Ps. 45:14-15).

La fiancée se couvrait de bijoux (És. 61:10; Apoc. 21:2).

La fiancée mettait autour de sa taille la ceinture nuptiale (És. 3:24; 49:18; Jér. 2:32).

La fiancée se voilait (Gen. 24:65-66).

Le fiancé endossait ses plus beaux vêtements, la tête parée d’un diadème et d’une guirlande (Cant. 3:11; És. 61:10; voir Apoc. 19:7-8).

Le fiancé sortait de chez lui avec ses amis (Jug. 14:11; Matt. 9:15).

Le fiancé, au son de la musique et des chants, se rendait à la maison des parents de l’épousée. Si c’était un cortège nocturne, il était accompagné de porteurs de flambeaux (Matt. 25:6-7; Jér. 7:34).

Les parents de la mariée la confiaient toute voilée au jeune homme avec leurs bénédictions. Les amis présentaient des vœux (Gen. 24:60; Ruth 4:11).

Le marié amenait tout le monde dans sa maison ou dans celle de son père, au milieu des chants, de la musique et des danses (Ps. 45:16; Cant. 3:6-11).

Des jeunes gens les accompagnaient (Matt. 25:6).

Un banquet était servi dans la maison de l’époux ou de ses parents ou chez ceux de la jeune femme, si le jeune homme habitait loin (Matt. 22:1-10; Jean 2:1,9; voir Apoc. 19:9).

L’époux ou les parents de la mariée en faisaient les frais (Gen. 29:22; Jug. 14:10).

La mariée paraissait pour la première fois aux côtés de l’époux (Jean 3:29).

Le soir, les parents escortaient leur fille jusqu’à la chambre nuptiale. L’époux était accompagné de ses amis ou des parents de sa femme. Puis, les festivités recommençaient le lendemain pour une ou deux semaines.

Le mariage biblique était donc célébré en public, confirmé par des *témoins*, scellé par des *engagements solennels* (alliance) et au milieu de *festivités* (cérémonie). C’est ce type de mariage auquel Jésus-Christ fait référence pour symboliser sa relation avec son Église, son épouse. Dans cette relation, il ne doit pas y avoir concubinage de la part de l’homme recréé, mais engagement public et total envers son Sauveur.

Les dispositions légales (en vigueur au Québec, voir les articles du Code civil en annexe 7)

1. Avez-vous choisi le pasteur qui célébrera votre mariage? (un célébrant compétent pour célébrer les mariages reconnu par le ministre de la Justice, art. 365 et 366 du Code civil du Québec).

2. Avez-vous discuté avec le pasteur qui célébrera votre mariage (le “célébrant”) des éléments suivants?
 - a. La publication par voie d’affiche apposée pendant 20 jours avant la date prévue pour la célébration, au lieu où doit être célébré le mariage (art. 368 et 369 du Code civil du Québec).
 - b. Le moment pendant la célébration où le célébrant fera la lecture aux futurs époux, en présence des témoins, des dispositions des articles 392 à 396 du Code civil du Québec (conformément à l’article 374 du Code civil).
 - c. Le moment pendant la célébration où le célébrant demandera à chacun des futurs époux et recevra d’eux personnellement la déclaration qu’ils veulent se prendre pour époux, après quoi il vous déclarera alors unis par le mariage (art. 374 du Code civil).
 - d. Les informations à fournir au célébrant pour remplir la déclaration de mariage (art. 375).

3. Avez-vous choisi les deux témoins qui signeront la déclaration de mariage pendant la célébration? (art. 365 et 374 du Code civil).

4. Avez-vous choisi votre régime matrimonial et prévoyez-vous prendre des dispositions pour signer un contrat de mariage notarié? (voir art. 431 à 492 du Code civil du Québec).

La place de l'Église

5. Quelle est la différence entre un mariage civil et un mariage religieux? Qu'est-ce qui est légitime? Qu'est-ce qui est préférable?

6. Avez-vous avisé votre conseil d'anciens de votre intention de vous marier et les avez-vous informés de la date prévue de votre mariage?

7. Avez-vous convenu avec votre conseil d'anciens de l'annonce publique qui sera faite à l'Église avant votre mariage?

8. Pourquoi pensez-vous que le mariage des croyants devrait être célébré au milieu de l'assemblée de Dieu? (plutôt qu'en privé ou dans un mariage civil).

La célébration de votre mariage

9. À votre avis, pour qui votre mariage est-il le plus important? Pour la mariée? Le marié? Les deux? Pour vos parents? Vos amis? Pour l'Église? L'État? Autre?

10. Qui prendra les décisions pour la cérémonie de votre mariage et pour la noce?

11. Que devriez-vous prendre en considération pour montrer respect et amour envers chaque personne impliquée, en particulier envers vos parents et vos familles?

12. Quels sont les souhaits de vos deux familles que vous prévoyez inclure dans la célébration de votre mariage?

13. Qui paiera les frais du mariage et de la noce?

14. Qui seront les personnes impliquées dans la préparation et le déroulement de la cérémonie du mariage? (célébration, prédication, chants et musique, prières, témoins, feuillet, etc.).

15. Qui seront les personnes impliquées dans la préparation et le déroulement de la noce? (habillage, fleurs, préparation de la salle, décoration, préparation et service du repas, maître de cérémonie, musique, photographe, transport des mariés, etc.).

16. Quelles personnes seront invitées au mariage et à la noce?

17. Quelle atmosphère désirez-vous créer pour votre mariage? Voulez-vous que ce soit tranquille, intime, joyeux, honorable?

18. Comment pouvez-vous élaborer une cérémonie qui communiquera aux autres ce que vous espérez communiquer?

19. Voulez-vous qu'un feuillet soit distribué pour la célébration? Si oui, que voulez-vous qu'il contienne? (voir l'exemple de déroulement de la cérémonie en annexe 5).

20. De quelle manière voulez-vous prononcer vos voeux? En répondant par "oui" après qu'ils auront été lus par le pasteur? En les répétant après lui? En les lisant? En les disant par coeur?

21. Pourquoi la Parole de Dieu et la prière devraient-elles être au coeur de la cérémonie?

22. Quelle devrait être alors la place des prises de photos ou de vidéos pendant la célébration? Prévoyez-vous avoir un photographe attitré?

23. Quel accent voulez-vous que le pasteur donne à ses commentaires? Avez-vous des textes bibliques à suggérer?

24. Quelle part aura la musique dans votre mariage? Quels hymnes y seront chantés?

25. Y a-t-il des choses qui pourraient inutilement offenser quelqu'un?

8. Lors de votre nuit de nocces, quelles sont les choses qui vous aideront à oublier votre pudeur passée pour partager votre corps avec votre époux/épouse?

9. Quel rôle aura la sexualité pendant votre nuit de nocces?

10. Si la journée bien remplie de votre mariage vous rend très fatigués, pensez-vous qu'il vaudrait mieux attendre au lendemain avant d'avoir des relations sexuelles?

11. Avez-vous pensé à vérifier la date approximative des menstruations de l'épouse?

12. Qu'attendez-vous de vous-même? De votre conjoint? Quelles sont vos craintes?

- b. Les différentes facettes de l'amour (service, amitié, passion, familial, romantique, fidélité).

- c. Les rôles et responsabilités de chacun des époux.

- d. La communication.

- e. La résolution des conflits et le pardon.

- f. La sexualité.

- g. Le culte familial.

- h. Le service dans l'Église.

- i. Le travail et le repos.

j. Les finances.

k. Les relations avec les parents et les beaux-parents.

La reconnaissance

4. Indiquez les principaux sujets de reconnaissance que vous avez depuis votre mariage.

5. Comment démontrez-vous votre reconnaissance envers Dieu pour ses bénédictions?

6. Comment démontrez-vous votre reconnaissance envers votre époux/épouse?

La résolution des problèmes

7. Mentionnez les principales frustrations que vous avez éprouvées depuis votre mariage.

8. Commentez la façon dont vous avez personnellement réagi à ces problèmes.

9. Discutez de ces problèmes ensemble et dites ce que vous avez décidé de faire pour les résoudre.

10. Pensez-vous avoir besoin d'aide dans un domaine particulier?

Le pardon dans le mariage

11. Cherchez-vous le pardon du Seigneur et sa paix dans la prière avec votre époux/épouse?

12. Y a-t-il des choses pour lesquelles vous aimeriez demander pardon à votre époux/épouse, mais que vous n'êtes pas encore parvenu/e à exprimer?

13. Y a-t-il des choses que vous trouvez difficiles à pardonner ou que vous n'arrivez pas à pardonner à votre époux/épouse?

La fidélité à nos vœux

14. Relisez les vœux solennels que vous avez prononcés publiquement lors de votre mariage et donnez, pour chacun des aspects suivants de vos vœux, un exemple de croissance dans votre fidélité (voir leçon 3):

- a. Une alliance magnifique.
Je déclare devant le Seigneur et en présence de ces témoins

- b. Une alliance exclusive.
Je prends _____ pour mari / pour femme

- c. Une alliance entière.
Je promets de l'aimer

- d. Une alliance harmonieuse.
De la guider fidèlement et de la garder / de lui être soumise et de l'aider

- e. Une alliance sacrée.
De vivre avec lui/elle dans la sainteté, selon la Parole de Dieu

- f. Une alliance indissoluble.
*De ne jamais l'abandonner, mais de lui être toujours fidèle,
dans les bons et les mauvais jours,
dans la richesse et la pauvreté,
dans la santé et la maladie,
aussi longtemps que nous vivrons tous les deux*

15. Comment recherchez-vous l'aide et la force du Seigneur afin de grandir dans l'amour et la fidélité à vos vœux?

*Que Dieu bénisse abondamment votre union!
Qu'il vous accorde une longue vie ensemble, dans la sainteté, l'amour et l'unité!*

19. SITUATIONS PARTICULIÈRES

(complément de la leçon 4)

Une personne divorcée

1. Votre mariage précédent durait depuis combien d'années quand le divorce est survenu?
2. À quel moment avez-vous réalisé pour la première fois que votre mariage était en train de se détériorer?
3. Quelles sont les causes de la rupture de ce mariage?
4. De quelles façons avez-vous contribué aux problèmes de ce mariage?
5. Comment vous y prenez-vous maintenant pour éviter ces mêmes erreurs?
6. Pourquoi ces mêmes problèmes ne se répéteront-ils pas dans ce nouveau mariage que vous envisagez?
7. Qu'avez-vous appris de votre premier mariage qui vous sera utile dans cette nouvelle relation?

8. Que faites-vous dès maintenant pour vous assurer qu'un divorce ne mettra pas fin à ce mariage plein d'avenir que vous envisagez?

9. Que voudriez-vous voir de différent dans ce prochain mariage?

10. Comment prévoyez-vous vous y prendre pour mettre cela en pratique?

11. Quel est votre point de vue actuel sur le divorce?

12. Croyez-vous qu'il y a des situations qui nécessitent le divorce? Si oui, lesquelles?

13. Éprouvez-vous de l'amertume ou de la rancune à l'égard de votre premier mariage?

14. Y a-t-il des obligations financières rattachées au premier mariage?

15. Combien de temps après la rupture de votre premier mariage avez-vous initié cette nouvelle relation?

16. En quoi avez-vous changé depuis la rupture de votre premier mariage?

17. Quelles faiblesses de caractère croyez-vous encore posséder? Que comptez-vous faire concrètement pour les corriger?

ANNEXE 1 - TEST DE PERSONNALITÉ POUR JEUNES ET ADULTES (leçon 5)

Votre nom: _____ *Date:* _____

- Choisissez l'un des milieux de vie et indiquez toutes vos réponses en vous basant sur votre comportement habituel dans cet environnement.

a. ___ Comportement naturel b. ___ Au travail c. ___ Avec le conjoint ou la famille
- Sur une échelle de 1 à 4, notez chaque ligne de gauche à droite, 4 étant le plus semblable à vous et 1 étant le moins semblable à vous. Sur une même ligne, vous devez indiquer un nombre différent pour chaque colonne.

Exemple: 4_ Plein d'autorité 1_ Enthousiaste 3_ Loyal 2_ Minutieux

<i>Souple - Dirigeant</i>	<i>Réservé - Sociable</i>	<i>Objectif - Un bon soutien</i>	<i>Original - Conscientieux</i>
___ Autoritaire	___ Enthousiaste	___ Loyal	___ Minutieux
___ Décidé, résolu	___ Expressif	___ Indulgent, clément	___ Exigeant, pointilleux
___ Inflexible	___ Convaincant	___ Gentil, aimable	___ Méticuleux
___ Indépendant	___ Qui aime s'amuser	___ Paisible, pacifique	___ Qui suit les règles
___ Audacieux	___ Qui aime être avec les gens	___ Compréhensif	___ Qui recherche l'excellence
___ Qui prend des risques	___ Plein d'entrain	___ Charitable	___ Sérieux
___ Courageux	___ Joyeux	___ Compatissant	___ Précis
___ Confiant	___ Stimulant, inspirant	___ Qui soutient les autres	___ Logique
___ Intrépide, sans peur	___ Très sociable	___ Patient	___ Conscientieux
___ Non-conformiste	___ Qui parle beaucoup	___ Doux	___ Analytique
___ Affirmé	___ Populaire	___ Constant, régulier	___ Organisé
___ Qui prend la direction	___ Sans gêne, sans retenue	___ Qui sait écouter	___ Qui se base sur des faits
___ Agressif	___ Vivant, vif, dynamique	___ Coopératif	___ Exact
___ Direct	___ Prompt à s'exciter	___ Bienveillant, courtois	___ Efficace
___ Franc	___ Qui a de l'influence	___ Conciliant, accommodant	___ Qui ne perd pas de vue l'objectif
___ Énergique	___ Animé	___ Agréable	___ Méthodique
___ TOTAL	___ TOTAL	___ TOTAL	___ TOTAL

FORCES ET FAIBLESSES TYPIQUES À CHAQUE PERSONNALITÉ

La dimension "souple-dirigeant" indique le degré de contrôle et d'autorité dans la prise de décisions.

SOUPLE

- Forces**
1. S'adapte au programme des autres
 2. Coopératif
 3. S'aventure lentement dans de nouveaux domaines
 4. Plein de tact
 5. Se concentre sur une chose à la fois
 6. Termine son travail

Faibleses

1. Se sous-estime
2. N'exprime pas ses opinions
3. Évite de prendre la direction
4. Évite de parler franchement
5. Trop sensible, intériorise la critique
6. Manque d'assurance

DIRIGEANT

- Forces**
1. Donne le ton, décide du programme
 2. Compétitionne
 3. Fait des changements rapides pour des résultats
 4. Audacieux
 5. Voit l'ensemble, la perspective globale
 6. Relève de nouveaux défis

Faibleses

1. Écoute peu
2. Insensible aux autres
3. Impatient, critique
4. A tendance à trop en prendre
5. Exigeant
6. Évite la routine et les détails

La dimension "réservé-sociable" indique le degré d'interaction sociale.

RÉSERVÉ

- Forces**
1. Travaille seul ou avec un seul à la fois
 2. Sérieux
 3. Pratique
 4. Ne se soucie pas de ce que les autres pensent
 5. Modeste
 6. Travaille discrètement et écoute

Faibleses

1. Retiré, seul
2. Semble secret
3. Pessimiste
4. Brusque
5. Semble timide
6. Les contacts sociaux l'épuisent

SOCIALE

- Forces**
1. Rencontre de nouvelles personnes
 2. Enthousiaste
 3. Optimiste
 4. Fait bonne impression
 5. Se fait remarquer
 6. Volubile

Faibleses

1. Évite de travailler seul
2. Sans retenue
3. Trop confiant
4. A besoin d'approbation
5. Trop impliqué
6. Parle trop

La dimension "objectif-un bon soutien" indique le degré d'harmonie et de stabilité.

OBJECTIF

- Forces**
1. Se sert de la logique avant les sentiments
 2. Inflexible
 3. Indépendant, se fie à lui-même
 4. Sait s'y prendre avec les conflits
 5. Empressé
 6. Dynamique

Faibleses

1. Brusque, agité
2. Trop critique
3. Suspicieux
4. Sans compromis
5. Ne termine pas ses projets
6. Mécontent

UN BON SOUTIEN

- Forces**
1. Compréhensif
 2. Chaleureux, compatissant
 3. D'un grand soutien
 4. Encourage l'harmonie
 5. Patient
 6. Constant, stable

Faibleses

1. Trop sensible
2. Naïf
3. Fait trop de compromis
4. A peur de confronter
5. Résiste au changement
6. Suffisant, content de soi

ORIGINAL

- Forces**
1. Spontané, non structuré
 2. Flexible, versatile
 3. Non conventionnel
 4. Travaille avec des concepts et généralités
 5. Se fie à son intuition
 6. Prend des risques

Faibleses

1. Désorganisé
2. Indiscipliné
3. Trop informel
4. Néglige des détails importants
5. Trop confiant
6. Trop insouciant, imprudent

CONSCIENCIEUX

- Forces**
1. Organisé, structuré
 2. Prévisible
 3. Conventionnel
 4. Travaille sur les détails précis
 5. Recherche les faits
 6. Prudent

Faibleses

1. Difficile à satisfaire
2. Inflexible
3. S'en tient aux règles
4. Intériorise ses émotions
5. Perfectionniste
6. Trop analytique

ANNEXE 2 (leçon 5)

EXEMPLE D'UNE LITURGIE DU MARIAGE

ANNEXE 3 (leçon 11)

LA CONTRACEPTION

**EXEMPLE DE VOEUX PRONONCÉS
LORS DU BAPTÊME D'UN ENFANT**

Chers parents _____,

Vous venez d'entendre que le baptême est une institution de Dieu qui nous atteste son Alliance. Puisque vous avez demandé le baptême pour votre enfant, _____, veuillez répondre d'un coeur sincère, devant Dieu et en présence de son Église, aux questions suivantes:

1. Confessez-vous que Jésus-Christ est votre Seigneur et Sauveur; croyez-vous aux promesses annoncées dans l'Évangile et à la doctrine chrétienne enseignée dans cette Église?
— *Oui.*
2. Croyez-vous que votre enfant, _____, qui est pécheur par nature, est néanmoins reçu en Jésus-Christ, pour être membre de son Église, et qu'il doit, par conséquent, être baptisé?
— *Oui.*
3. Promettez-vous, avec l'aide du Saint-Esprit et le soutien de l'Église, d'instruire _____ dans la foi chrétienne et de l'encourager, par vos prières et votre exemple, à vivre comme disciple du Christ?
— *Oui, avec l'aide de Dieu.*

**EXEMPLE DE DÉROULEMENT
DE LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE**

CÉLÉBRATION DU MARIAGE DE _____

- Orgue*
 - Entrée du cortège*
 - Accueil et prière*
 - Chant de l'assemblée*
 - Lecture de la loi civile*
 - Lecture de la loi biblique et instruction*
 - Chant de l'assemblée*
 - Lecture biblique*
 - Prédication*
 - Chant de l'assemblée*
 - Échange des vœux*
 - Échange des alliances*
 - Signature des registres*
 - Présentation de la Bible*
 - Prière*
 - Chant de l'assemblée*
 - Bénédiction*
 - Présentation des nouveaux mariés*
 - Sortie des mariés*
- (*Directions pour la réception*)

ANNEXE 6 (leçon 14)

BUDGET DE L'AN 1

EXTRAITS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC

<http://www.canlii.org/qc/legis/loi/ccq/20050211/tout.html>

DU MARIAGE

CHAPITRE PREMIER
DU MARIAGE ET DE SA CÉLÉBRATION

365. Le mariage doit être contracté publiquement devant un célébrant compétent et en présence de deux témoins.

1991, c. 64, a. 365; 2002, c. 6, a. 22.

366. Sont des célébrants compétents pour célébrer les mariages, les greffiers et greffiers-adjoints de la Cour supérieure désignés par le ministre de la Justice, les notaires habilités par la loi à recevoir des actes notariés ainsi que, sur le territoire défini dans son acte de désignation, toute autre personne désignée par le ministre de la Justice, notamment des maires, d'autres membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et des fonctionnaires municipaux.

Le sont aussi les ministres du culte habilités à le faire par la société religieuse à laquelle ils appartiennent, pourvu qu'ils résident au Québec et que le ressort dans lequel ils exercent leur ministère soit situé en tout ou en partie au Québec, que l'existence, les rites et les cérémonies de leur confession aient un caractère permanent, qu'ils célèbrent les mariages dans des lieux conformes à ces rites ou aux règles prescrites par le ministre de la Justice et qu'ils soient autorisés par le ministre responsable de l'état civil.

Les ministres du culte qui, sans résider au Québec, y demeurent temporairement peuvent aussi être autorisés à y célébrer des mariages pour un temps qu'il appartient au ministre responsable de l'état civil de fixer.

Sont également compétentes pour célébrer les mariages sur le territoire défini dans une entente conclue entre le gouvernement et une communauté mohawk les personnes désignées par le ministre de la Justice et la communauté.

1991, c. 64, a. 366; 1996, c. 21, a. 28; 1999, c. 53, a. 20; 2002, c. 6, a. 23.

367. Aucun ministre du culte ne peut être contraint à célébrer un mariage contre lequel il existe quelque empêchement selon sa religion et la discipline de la société religieuse à laquelle il appartient.

1991, c. 64, a. 367.

368. On doit, avant de procéder à la célébration d'un mariage, faire une publication par voie d'affiche apposée, pendant 20 jours avant la date prévue pour la célébration, au lieu où doit être célébré le mariage. Aucune publication n'est toutefois exigée lorsque les futurs époux sont déjà unis civilement.

Au moment de la publication ou de la demande de dispense, les époux doivent être informés de l'opportunité d'un examen médical prénuptial.

1991, c. 64, a. 368; 2004, c. 23, a. 5.

369. La publication de mariage énonce les nom et domicile de chacun des futurs époux, ainsi que la date et le lieu de leur naissance. L'exactitude de ces énonciations est attestée par un témoin majeur.

1991, c. 64, a. 369.

370. Le célébrant peut, pour un motif sérieux, accorder une dispense de publication.

1991, c. 64, a. 370.

371. Si le mariage n'est pas célébré dans les trois mois à compter de la vingtième journée de la publication, celle-ci doit être faite de nouveau.

1991, c. 64, a. 371.

372. Toute personne intéressée peut faire opposition à la célébration d'un mariage entre personnes inhabiles à le contracter.

Le mineur peut s'opposer seul à un mariage; il peut aussi agir seul en défense.

1991, c. 64, a. 372.

373. Avant de procéder au mariage, le célébrant s'assure de l'identité des futurs époux, ainsi que du respect des conditions de formation du mariage et de l'accomplissement des formalités prescrites par la

loi. Il s'assure en particulier qu'ils sont libres de tout lien de mariage ou d'union civile antérieur, sauf, en ce dernier cas, s'il s'agit des mêmes conjoints et, s'ils sont mineurs, que le titulaire de l'autorité parentale ou, le cas échéant, le tuteur a consenti au mariage.
1991, c. 64, a. 373; 2002, c. 6, a. 24; 2004, c. 23, a. 6.

374. Le célébrant fait lecture aux futurs époux, en présence des témoins, des dispositions des articles 392 à 396.

Il demande à chacun des futurs époux et reçoit d'eux personnellement la déclaration qu'ils veulent se prendre pour époux. Il les déclare alors unis par le mariage.
1991, c. 64, a. 374.

375. Le célébrant établit la déclaration de mariage et la transmet sans délai au directeur de l'état civil.
1991, c. 64, a. 375; 1999, c. 47, a. 15.

376. Les greffiers et les greffiers-adjoints, les notaires, ainsi que les personnes désignées par le ministre de la Justice procèdent à la célébration du mariage selon les règles prescrites par ce dernier.

Les greffiers et greffiers-adjoints perçoivent des futurs époux, pour le compte du ministre des Finances, les droits fixés par règlement du gouvernement.

Les notaires et les personnes désignées perçoivent des futurs époux les honoraires convenus avec ceux-ci. Toutefois, les maires, les autres membres des conseils municipaux ou d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux perçoivent des futurs époux, pour le compte de leur municipalité, les droits fixés par règlement de la municipalité; ces droits doivent respecter les minimum et maximum fixés par règlement du gouvernement.

1991, c. 64, a. 376; 2002, c. 6, a. 25.

377. Le ministre responsable de l'état civil et le ministre de la Justice portent à l'attention du directeur de l'état civil, pour l'inscription ou la radiation des mentions appropriées sur un registre, les autorisations, désignations et révocations qu'ils donnent ou effectuent, ou auxquelles ils participent, relativement aux célébrants compétents à célébrer les mariages.

Le secrétaire de l'Ordre des notaires du Québec porte de même à l'attention du directeur de l'état civil, pour les mêmes fins, une liste, qu'il doit maintenir à jour, des notaires compétents à célébrer les mariages en indiquant, pour chacun de ces notaires, la date à laquelle il est ainsi devenu compétent et, le cas échéant, celle à laquelle il cessera de l'être.

En cas d'incapacité ou de décès d'un célébrant, il appartient à la société religieuse, au greffier de la Cour supérieure ou au secrétaire de l'Ordre des notaires du Québec, selon le cas, d'en aviser le directeur de l'état civil afin qu'il procède aux radiations appropriées sur le registre.

1991, c. 64, a. 377; 1996, c. 21, a. 29; 2002, c. 6, a. 26.

CHAPITRE DEUXIÈME DE LA PREUVE DU MARIAGE

378. Le mariage se prouve par l'acte de mariage, sauf les cas où la loi autorise un autre mode de preuve.
1991, c. 64, a. 378.

379. La possession d'état d'époux supplée aux défauts de forme de l'acte de mariage.
1991, c. 64, a. 379.

CHAPITRE QUATRIÈME DES EFFETS DU MARIAGE

391. Les époux ne peuvent déroger aux dispositions du présent chapitre, quel que soit leur régime matrimonial.

1991, c. 64, a. 391.

SECTION I DES DROITS ET DES DEVOIRS DES ÉPOUX

392. Les époux ont, en mariage, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Ils se doivent mutuellement respect, fidélité, secours et assistance.

Ils sont tenus de faire vie commune.

1991, c. 64, a. 392.

393. Chacun des époux conserve, en mariage, son nom; il exerce ses droits civils sous ce nom.
1991, c. 64, a. 393.

394. Ensemble, les époux assurent la direction morale et matérielle de la famille, exercent l'autorité parentale et assument les tâches qui en découlent.
1991, c. 64, a. 394.

395. Les époux choisissent de concert la résidence familiale.
En l'absence de choix exprès, la résidence familiale est présumée être celle où les membres de la famille habitent lorsqu'ils exercent leurs principales activités.
1991, c. 64, a. 395.

396. Les époux contribuent aux charges du mariage à proportion de leurs facultés respectives.
Chaque époux peut s'acquitter de sa contribution par son activité au foyer.
1991, c. 64, a. 396.

397. L'époux qui contracte pour les besoins courants de la famille engage aussi pour le tout son conjoint non séparé de corps.
Toutefois, le conjoint n'est pas obligé à la dette s'il avait préalablement porté à la connaissance du cocontractant sa volonté de n'être pas engagé.
1991, c. 64, a. 397.

398. Chacun des époux peut donner à l'autre mandat de le représenter dans des actes relatifs à la direction morale et matérielle de la famille.
Ce mandat est présumé lorsque l'un des époux est dans l'impossibilité de manifester sa volonté pour quelque cause que ce soit ou ne peut le faire en temps utile.
1991, c. 64, a. 398.

399. Un époux peut être autorisé par le tribunal à passer seul un acte pour lequel le consentement de son conjoint serait nécessaire, s'il ne peut l'obtenir pour quelque cause que ce soit ou si le refus n'est pas justifié par l'intérêt de la famille.
L'autorisation est spéciale et pour un temps déterminé; elle peut être modifiée ou révoquée.
1991, c. 64, a. 399.

400. Si les époux ne parviennent pas à s'accorder sur l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs, les époux ou l'un d'eux peuvent saisir le tribunal qui statuera dans l'intérêt de la famille, après avoir favorisé la conciliation des parties.
1991, c. 64, a. 400.

CHAPITRE CINQUIÈME DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

SECTION I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

§ 1. — Du choix du régime matrimonial

431. Il est permis de faire, par contrat de mariage, toutes sortes de stipulations, sous réserve des dispositions impératives de la loi et de l'ordre public.
1991, c. 64, a. 431.

432. Les époux qui, avant la célébration du mariage, n'ont pas fixé leur régime matrimonial par contrat de mariage sont soumis au régime de la société d'acquêts.
1991, c. 64, a. 432.

433. Le régime matrimonial, qu'il soit légal ou conventionnel, prend effet du jour de la célébration du mariage.
La modification du régime effectuée pendant le mariage prend effet du jour de l'acte la constatant.
On ne peut stipuler que le régime matrimonial ou sa modification prendra effet à une autre date.
1991, c. 64, a. 433.

434. Le mineur autorisé à se marier peut, avant la célébration du mariage, consentir toutes les conventions matrimoniales permises dans un contrat de mariage, pourvu qu'il soit autorisé à cet effet par le tribunal.

Le titulaire de l'autorité parentale ou, le cas échéant, le tuteur doivent être appelés à donner leur avis.

Le mineur peut demander seul l'autorisation.

1991, c. 64, a. 434.

435. Les conventions non autorisées par le tribunal ne peuvent être attaquées que par le mineur ou les personnes qui devaient être appelées à donner leur avis; elles ne peuvent plus l'être lorsqu'il s'est écoulé une année depuis la célébration du mariage.

1991, c. 64, a. 435.

436. Le majeur en tutelle ou pourvu d'un conseiller ne peut passer de conventions matrimoniales sans l'assistance de son tuteur ou de son conseiller; le tuteur doit être autorisé à cet effet par le tribunal sur l'avis du conseil de tutelle.

Les conventions passées en violation du présent article ne peuvent être attaquées que par le majeur lui-même, son tuteur ou son conseiller, selon le cas; elles ne peuvent plus l'être lorsqu'il s'est écoulé une année depuis la célébration du mariage ou depuis le jour de l'acte modifiant les conventions matrimoniales.

1991, c. 64, a. 436.

437. Les futurs époux peuvent modifier leurs conventions matrimoniales, avant la célébration du mariage, en présence et avec le consentement de tous ceux qui ont été parties au contrat de mariage, pourvu que ces modifications soient elles-mêmes faites par contrat de mariage.

1991, c. 64, a. 437.

438. Les époux peuvent, pendant le mariage, modifier leur régime matrimonial, ainsi que toute stipulation de leur contrat de mariage, pourvu que ces modifications soient elles-mêmes faites par contrat de mariage.

Les donations portées au contrat de mariage, y compris celles qui sont faites à cause de mort, peuvent être modifiées, même si elles sont stipulées irrévocables, pourvu que soit obtenu le consentement de tous les intéressés.

Les créanciers, s'ils en subissent préjudice, peuvent, dans le délai d'un an à compter du jour où ils ont eu connaissance des modifications apportées au contrat de mariage, les faire déclarer inopposables à leur égard.

1991, c. 64, a. 438.

439. Les enfants à naître sont représentés par les époux pour la modification ou la suppression, avant ou pendant le mariage, des donations faites en leur faveur par contrat de mariage.

1991, c. 64, a. 439.

440. Les contrats de mariage doivent être faits par acte notarié en minute, à peine de nullité absolue.

1991, c. 64, a. 440.

441. Le notaire qui reçoit le contrat de mariage modifiant un contrat antérieur doit, sans délai, en donner avis au dépositaire de la minute du contrat de mariage original et au dépositaire de la minute de tout contrat modifiant le régime matrimonial. Le dépositaire est tenu de faire mention du changement sur la minute et sur toute copie qu'il en délivre, en indiquant la date du contrat, le nom du notaire et le numéro de sa minute.

1991, c. 64, a. 441.

442. Un avis de tout contrat de mariage doit être inscrit au registre des droits personnels et réels mobiliers sur la réquisition du notaire instrumentant.

1991, c. 64, a. 442.

§ 2. — De l'exercice des droits et pouvoirs résultant du régime matrimonial

443. Chacun des époux peut donner à l'autre mandat de le représenter dans l'exercice des droits et pouvoirs que le régime matrimonial lui attribue.

1991, c. 64, a. 443.

444. Le tribunal peut confier à l'un des époux le mandat d'administrer les biens de son conjoint ou les biens dont celui-ci a l'administration en vertu du régime matrimonial, lorsque le conjoint ne peut

manifester sa volonté ou ne peut le faire en temps utile.
Il fixe les modalités et les conditions d'exercice des pouvoirs conférés.
1991, c. 64, a. 444.

445. Le tribunal peut prononcer le retrait du mandat judiciaire dès qu'il est établi qu'il n'est plus nécessaire.

Ce mandat cesse de plein droit dès que le conjoint est pourvu d'un tuteur ou d'un curateur.
1991, c. 64, a. 445.

446. L'époux qui a eu l'administration des biens de son conjoint est comptable même des fruits et revenus qui ont été consommés avant qu'il n'ait été en demeure de rendre compte.
1991, c. 64, a. 446.

447. Si l'un des époux a outrepassé les pouvoirs que lui attribue le régime matrimonial, l'autre, à moins qu'il n'ait ratifié l'acte, peut en demander la nullité.

Toutefois, en matière de meubles, chaque époux est réputé, à l'égard des tiers de bonne foi, avoir le pouvoir de passer seul les actes à titre onéreux pour lesquels le consentement du conjoint serait nécessaire.

1991, c. 64, a. 447.

SECTION II DE LA SOCIÉTÉ D'ACQUÊTS

§ 1. — De ce qui compose la société d'acquêts

448. Les biens que chacun des époux possède au début du régime ou qu'il acquiert par la suite constituent des acquêts ou des propres selon les règles prévues ci-après.

1991, c. 64, a. 448.

449. Les acquêts de chaque époux comprennent tous les biens non déclarés propres par la loi et notamment:

1° Le produit de son travail au cours du régime;

2° Les fruits et revenus échus ou perçus au cours du régime, provenant de tous ses biens, propres ou acquêts.

1991, c. 64, a. 449.

450. Sont propres à chacun des époux:

1° Les biens dont il a la propriété ou la possession au début du régime;

2° Les biens qui lui échoient au cours du régime, par succession ou donation et, si le testateur ou le donateur l'a stipulé, les fruits et revenus qui en proviennent;

3° Les biens qu'il acquiert en remplacement d'un propre de même que les indemnités d'assurance qui s'y rattachent;

4° Les droits ou avantages qui lui échoient à titre de titulaire subrogé ou à titre de bénéficiaire déterminé d'un contrat ou d'un régime de retraite, d'une autre rente ou d'une assurance de personnes;

5° Ses vêtements et ses papiers personnels, ses alliances, ses décorations et ses diplômes;

6° Les instruments de travail nécessaires à sa profession, sauf récompense s'il y a lieu.

1991, c. 64, a. 450.

451. Est également propre, à charge de récompense, le bien acquis avec des propres et des acquêts, si la valeur des propres employés est supérieure à la moitié du coût total d'acquisition de ce bien. Autrement, il est acquêt à charge de récompense.

La même règle s'applique à l'assurance sur la vie, de même qu'aux pensions de retraite et autres rentes. Le coût total est déterminé par l'ensemble des primes ou sommes versées, sauf dans le cas de l'assurance temporaire où il est déterminé par la dernière prime.

1991, c. 64, a. 451.

452. Lorsque, au cours du régime, un époux, déjà propriétaire en propre d'une partie indivise d'un bien, en acquiert une autre partie, celle-ci lui est également propre, sauf récompense s'il y a lieu.

Toutefois, si la valeur des acquêts employés pour cette acquisition est égale ou supérieure à la moitié de la valeur totale du bien dont l'époux est devenu propriétaire, ce bien devient acquêt à charge de récompense.

1991, c. 64, a. 452.

453. Le droit d'un époux à une pension alimentaire, à une pension d'invalidité ou à quelque autre avantage de même nature, lui reste propre, mais sont acquêts tous les avantages pécuniaires qui en proviennent et qui sont échus ou perçus au cours du régime ou qui sont payables, à son décès, à ses héritiers et ayants cause.

Aucune récompense n'est due en raison des sommes ou primes payées avec les acquêts ou les propres pour acquérir ces pensions ou autres avantages.

1991, c. 64, a. 453.

454. Sont également propres à l'époux le droit de réclamer des dommages-intérêts et l'indemnité reçue en réparation d'un préjudice moral ou corporel.

La même règle s'applique au droit et à l'indemnité découlant d'un contrat d'assurance ou de tout autre régime d'indemnisation, mais aucune récompense n'est due en raison des primes ou sommes payées avec les acquêts.

1991, c. 64, a. 454.

455. Le bien acquis à titre d'accessoire ou d'annexe d'un bien propre ainsi que les constructions, ouvrages ou plantations faits sur un immeuble propre restent propres, sauf récompense s'il y a lieu.

Cependant, si c'est avec les acquêts qu'a été acquis l'accessoire ou l'annexe, ou qu'ont été faits les constructions, ouvrages ou plantations et que leur valeur est égale ou supérieure à celle du bien propre, le tout devient acquêt à charge de récompense.

1991, c. 64, a. 455.

456. Les valeurs mobilières acquises par suite de la déclaration de dividendes sur des valeurs propres à l'un des époux lui restent propres, sauf récompense.

Les valeurs mobilières acquises par suite de l'exercice d'un droit de souscription ou de préemption ou autre droit semblable que confèrent des valeurs propres à l'un des époux lui restent également propres, sauf récompense s'il y a lieu.

Les primes de rachat ou de remboursement anticipé de valeurs mobilières propres à l'un des époux lui restent propres sans récompense.

1991, c. 64, a. 456.

457. Sont propres, à charge de récompense, les revenus provenant de l'exploitation d'une entreprise propre à l'un des époux, s'ils sont investis dans l'entreprise.

Toutefois, aucune récompense n'est due si l'investissement était nécessaire pour maintenir les revenus de cette entreprise.

1991, c. 64, a. 457.

458. Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sont propres, mais sont acquêts tous les fruits et revenus qui en proviennent et qui sont perçus ou échus au cours du régime.

1991, c. 64, a. 458.

459. Tout bien est présumé acquêt, tant entre les époux qu'à l'égard des tiers, à moins qu'il ne soit établi qu'il est un propre.

1991, c. 64, a. 459.

460. Le bien qu'un époux ne peut prouver lui être exclusivement propre ou acquêt est présumé appartenir aux deux indivisément, à chacun pour moitié.

1991, c. 64, a. 460.

§ 2. — De l'administration des biens et de la responsabilité des dettes

461. Chaque époux a l'administration, la jouissance et la libre disposition de ses biens propres et de ses acquêts.

1991, c. 64, a. 461.

462. Un époux ne peut cependant, sans le consentement de son conjoint, disposer de ses acquêts entre vifs à titre gratuit, si ce n'est de biens de peu de valeur ou de cadeaux d'usage.

Toutefois, il peut être autorisé par le tribunal à passer seul un tel acte, si le consentement ne peut être obtenu pour quelque cause que ce soit ou si le refus n'est pas justifié par l'intérêt de la famille.

1991, c. 64, a. 462.

463. La restriction au droit de disposer ne limite pas le droit d'un époux de désigner un tiers comme bénéficiaire ou titulaire subrogé d'une assurance de personnes, d'une pension de retraite ou autre rente,

sous réserve de l'application des règles relatives au patrimoine familial.

Aucune récompense n'est due en raison des sommes ou primes payées avec les acquêts si la désignation est en faveur du conjoint ou des enfants de l'époux ou du conjoint.

1991, c. 64, a. 463.

464. Chacun des époux est tenu, tant sur ses biens propres que sur ses acquêts, des dettes nées de son chef avant ou pendant le mariage.

Il n'est pas tenu, pendant la durée du régime, des dettes nées du chef de son conjoint, sous réserve des dispositions des articles 397 et 398.

1991, c. 64, a. 464.

§ 3. — De la dissolution et de la liquidation du régime

465. Le régime de la société d'acquêts se dissout:

1° Par le décès de l'un des époux;

2° Par le changement conventionnel de régime pendant le mariage;

3° Par le jugement qui prononce le divorce, la séparation de corps ou la séparation de biens;

4° Par l'absence de l'un des époux dans les cas prévus par la loi;

5° Par la nullité du mariage si celui-ci produit néanmoins des effets.

Les effets de la dissolution se produisent immédiatement, sauf dans les cas des 3° et 5°, où ils remontent, entre les époux, au jour de la demande.

1991, c. 64, a. 465.

466. Dans tous les cas de dissolution du régime, le tribunal peut, à la demande de l'un ou l'autre des époux ou de leurs ayants cause, décider que, dans les rapports mutuels des conjoints, les effets de la dissolution remonteront à la date où ils ont cessé de faire vie commune.

1991, c. 64, a. 466.

467. Après la dissolution du régime, chaque époux conserve ses biens propres.

Il a la faculté d'accepter le partage des acquêts de son conjoint ou d'y renoncer, nonobstant toute convention contraire.

1991, c. 64, a. 467.

468. L'acceptation peut être expresse ou tacite.

L'époux qui s'est immiscé dans la gestion des acquêts de son conjoint postérieurement à la dissolution du régime ne peut recevoir la part des acquêts de son conjoint qui lui revient que si ce dernier a lui-même accepté le partage des acquêts de celui qui s'est immiscé.

Les actes de simple administration n'emportent point immixtion.

1991, c. 64, a. 468.

469. La renonciation doit être faite par acte notarié en minute ou par une déclaration judiciaire dont il est donné acte.

La renonciation doit être inscrite au registre des droits personnels et réels mobiliers; à défaut d'inscription dans un délai d'un an à compter du jour de la dissolution, l'époux est réputé avoir accepté.

1991, c. 64, a. 469.

470. Si l'époux renonce, la part à laquelle il aurait eu droit dans les acquêts de son conjoint reste acquise à ce dernier.

Toutefois, les créanciers de l'époux qui renonce au préjudice de leurs droits peuvent demander au tribunal de déclarer que la renonciation leur est inopposable et accepter la part des acquêts du conjoint de leur débiteur au lieu et place de ce dernier.

Dans ce cas, leur acceptation n'a d'effet qu'en leur faveur et à concurrence seulement de leurs créances; elle ne vaut pas au profit de l'époux renonçant.

1991, c. 64, a. 470.

471. Un époux est privé de sa part dans les acquêts de son conjoint s'il a diverti ou recelé des acquêts, s'il a dilapidé ses acquêts ou s'il les a administrés de mauvaise foi.

1991, c. 64, a. 471.

472. L'acceptation ou la renonciation est irrévocable. Toutefois, la renonciation peut être annulée pour cause de lésion ou pour toute autre cause de nullité des contrats.

1991, c. 64, a. 472.

473. Lorsque le régime est dissous par décès et que le conjoint survivant a accepté le partage des acquêts de l'époux décédé, les héritiers de l'époux décédé ont la faculté d'accepter le partage des acquêts du conjoint survivant ou d'y renoncer et, à l'exception des attributions préférentielles dont seul peut bénéficier le conjoint survivant, les dispositions sur la dissolution et la liquidation du régime leur sont applicables.

Si, parmi les héritiers, l'un accepte et les autres renoncent, celui qui accepte ne peut prendre que la portion d'acquêts qu'il aurait eue si tous avaient accepté.

La renonciation du conjoint survivant est opposable aux créanciers de l'époux décédé.

1991, c. 64, a. 473.

474. Lorsqu'un époux décède alors qu'il était encore en droit de renoncer, ses héritiers ont, à compter du décès, un nouveau délai d'un an pour faire inscrire leur renonciation.

1991, c. 64, a. 474.

475. Sur acceptation du partage des acquêts du conjoint, on forme d'abord deux masses des biens de ce dernier, l'une constituée des propres, l'autre des acquêts.

On dresse ensuite un compte des récompenses dues par la masse des propres à la masse des acquêts de ce conjoint et réciproquement.

La récompense est égale à l'enrichissement dont une masse a bénéficié au détriment de l'autre.

1991, c. 64, a. 475.

476. Les biens susceptibles de récompense s'estiment d'après leur état au jour de la dissolution du régime et d'après leur valeur au temps de la liquidation.

L'enrichissement est évalué au jour de la dissolution du régime; toutefois, lorsque le bien acquis ou amélioré a été aliéné au cours du régime, l'enrichissement est évalué au jour de l'aliénation.

1991, c. 64, a. 476.

477. Aucune récompense n'est due en raison des impenses nécessaires ou utiles à l'entretien ou à la conservation des biens.

1991, c. 64, a. 477.

478. Les dettes contractées au profit des propres et non acquittées donnent lieu à récompense comme si elles avaient déjà été payées avec les acquêts.

1991, c. 64, a. 478.

479. Le paiement, avec les acquêts, d'une amende imposée en vertu de la loi donne lieu à récompense.

1991, c. 64, a. 479.

480. Si le compte accuse un solde en faveur de la masse des acquêts, l'époux titulaire du patrimoine en fait rapport à cette masse partageable, soit en moins prenant, soit en valeur, soit avec des propres.

S'il accuse un solde en faveur de la masse des propres, l'époux prélève parmi ses acquêts des biens jusqu'à concurrence de la somme due.

1991, c. 64, a. 480.

481. Le règlement des récompenses effectué, on établit la valeur nette de la masse des acquêts et cette valeur est partagée, par moitié, entre les époux. L'époux titulaire du patrimoine peut payer à son conjoint la part qui lui revient en numéraire ou par dation en paiement.

1991, c. 64, a. 481.

482. Si la dissolution du régime résulte du décès ou de l'absence de l'époux titulaire du patrimoine, son conjoint peut exiger qu'on lui donne en paiement, moyennant, s'il y a lieu, une soulte payable au comptant ou par versements, la résidence familiale et les meubles qui servent à l'usage du ménage ou tout autre bien à caractère familial pour autant qu'ils fussent des acquêts ou des biens faisant partie du patrimoine familial.

À défaut d'accord sur le paiement de la soulte, le tribunal en fixe les modalités de garantie et de paiement.

1991, c. 64, a. 482.

483. Si les parties ne s'entendent pas sur l'estimation des biens, celle-ci est faite par des experts que désignent les parties ou, à défaut, le tribunal.

1991, c. 64, a. 483.

484. La dissolution du régime ne peut préjudicier, avant le partage, aux droits des créanciers antérieurs sur l'intégralité du patrimoine de leur débiteur.

Après le partage, les créanciers antérieurs peuvent uniquement poursuivre le paiement de leur créance contre l'époux débiteur, à moins qu'il n'ait pas été tenu compte de cette créance lors du partage. En ce cas, ils peuvent, après avoir discuté les biens de leur débiteur, poursuivre le conjoint. Chaque époux conserve alors un recours contre son conjoint pour les sommes auxquelles il aurait eu droit si la créance avait été payée avant le partage.

Le conjoint de l'époux débiteur ne peut, en aucun cas, être appelé à payer une somme supérieure à la part des acquêts qu'il a reçue de son conjoint.

1991, c. 64, a. 484.

SECTION III DE LA SÉPARATION DE BIENS

§ 1. — De la séparation conventionnelle de biens

485. Le régime de séparation conventionnelle de biens s'établit par la simple déclaration faite à cet effet dans le contrat de mariage.

1991, c. 64, a. 485.

486. En régime de séparation de biens, chaque époux a l'administration, la jouissance et la libre disposition de tous ses biens.

1991, c. 64, a. 486.

487. Le bien sur lequel aucun des époux ne peut justifier de son droit exclusif de propriété est présumé appartenir aux deux indivisément, à chacun pour moitié.

1991, c. 64, a. 487.

§ 2. — De la séparation judiciaire de biens

488. La séparation de biens peut être poursuivie par l'un ou l'autre des époux lorsque l'application des règles du régime matrimonial se révèle contraire à ses intérêts ou à ceux de la famille.

1991, c. 64, a. 488.

489. La séparation de biens prononcée en justice emporte dissolution du régime matrimonial et place les époux dans la situation de ceux qui sont conventionnellement séparés de biens.

Entre les époux, les effets de la séparation remontent au jour de la demande, à moins que le tribunal ne les fasse remonter à la date où les époux ont cessé de faire vie commune.

1991, c. 64, a. 489.

490. Les créanciers des époux ne peuvent demander la séparation de biens, mais ils peuvent intervenir dans l'instance.

Ils peuvent aussi se pourvoir contre la séparation de biens prononcée ou exécutée en fraude de leurs droits.

1991, c. 64, a. 490.

491. La dissolution du régime matrimonial opérée par la séparation de biens ne donne pas ouverture aux droits de survie, sauf stipulation contraire dans le contrat de mariage.

1991, c. 64, a. 491.

SECTION IV DES RÉGIMES COMMUNAUTAIRES

492. Lorsque les époux optent pour un régime matrimonial communautaire et qu'il est nécessaire de suppléer aux dispositions de la convention, on doit se référer aux règles de la société d'acquêts, compte tenu des adaptations nécessaires.

Les époux mariés sous l'ancien régime de communauté légale peuvent invoquer les règles de dissolution et de liquidation du régime de la société d'acquêts lorsqu'elles ne sont pas incompatibles avec les règles de leur régime matrimonial.

1991, c. 64, a. 492.